

## ► Vie municipale et économique

Un centre-bourg réhabilité

p. 3

## ► Ecoles, collège

Un partenariat toujours plus riche

p. 18

## ► Sport

La rando, c'est le pied !

p. 35

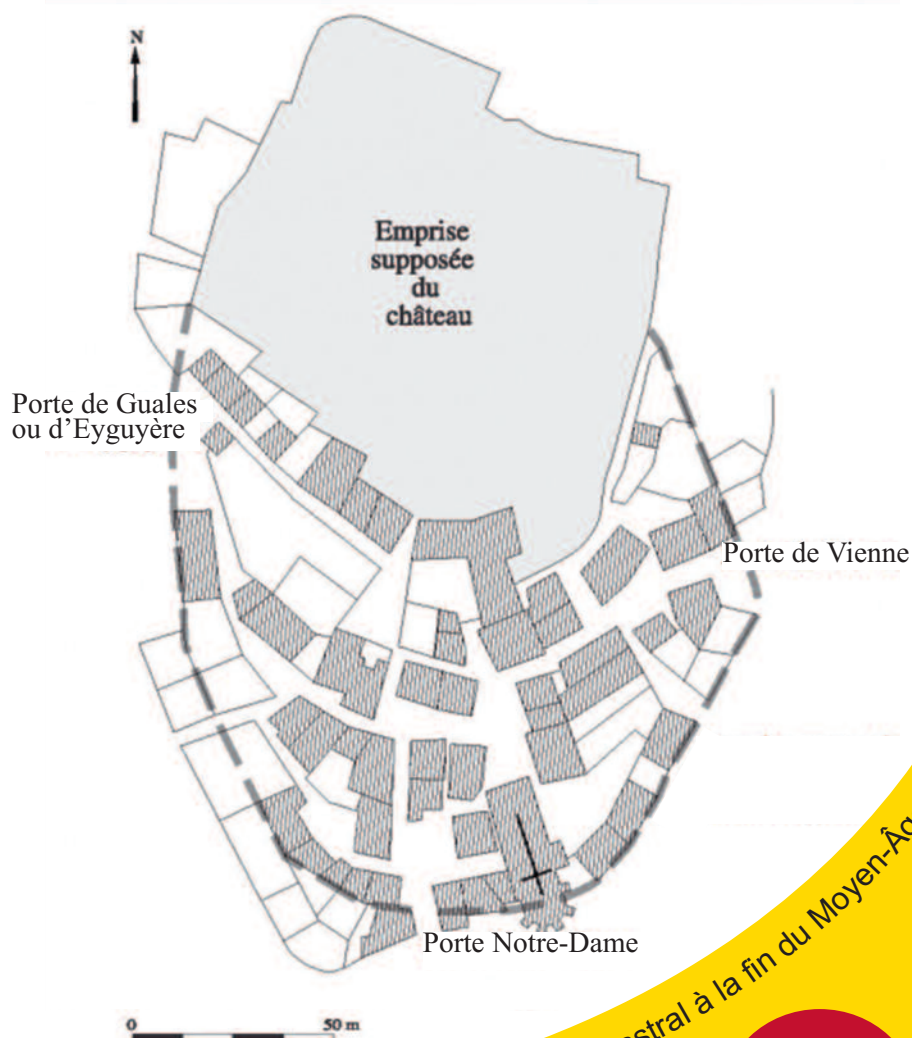
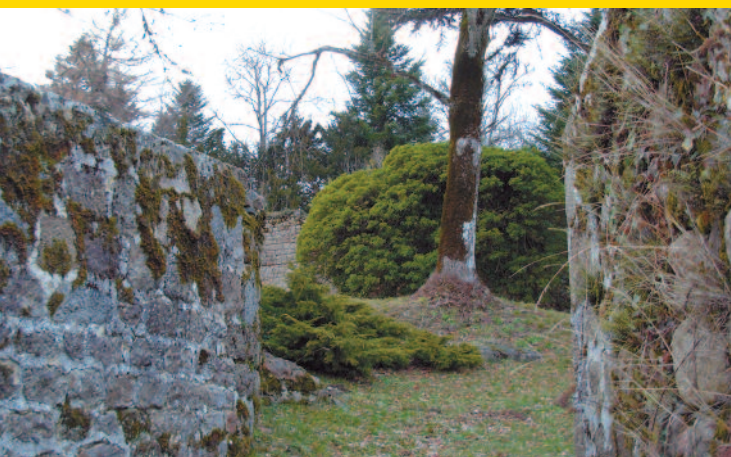
LES ECHOS DU

# Chinillac



DOSSIER

## Saint-Agrève : 2 000 ans d'histoire



Emprise supposée du bourg castral à la fin du Moyen-Âge

n°81

# Sommaire

- 1** Edito
- 2** Vie municipale et économique
- 6** Associations
- 14** Ecoles
- 15** Ecoles publiques
- 19** Collège Louis Jouvét
- 20** Ecole Saint-Joseph
- 21** Dossier
- 25** Social
- 27** Culture
- 32** Tourisme
- 33** Vie et nature
- 34** Sport
- 36** C'était hier
- 38** Entreprises
- 40** A savoir
- 43** Etat civil
- 44** Guide pratique

## Les Échos du Chiniac

**Directeur de la publication :** Maurice Weiss

**Dépot légal :** 4<sup>ème</sup> trimestre 2019

**Photos de couverture :** Mairie de Saint-Agrève

**Régie publicitaire, mise en page et impression :**

Imp. Roux Tence Tél. 04 71 59 80 85

Imprimé sur papier PEFC

**Aux correspondants :**

remerciements pour les courriers transmis par E.mail.

S.V.P ne pas omettre d'indiquer le nom de l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de juillet 2020 N°82

date limite de remise des articles : 15 avril 2020



# Éditorial 1



Chères Saint-Agrévoises, chers Saint-Agrévois,

Les travaux d'aménagement du centre-bourg viennent de s'achever pour ce qui est de la rue. Il restera à réaliser l'aménagement de la place du Temple à partir du printemps prochain. Un an de chantier qui a bien sûr perturbé les conditions de déplacements quotidiens et a eu des conséquences sur l'activité des commerces du centre même si tout a été fait de la part des entreprises pour que la gêne soit la plus réduite possible.

La rue est désormais plus accessible et plus attractive pour les piétons et les personnes à mobilité réduite pour autant que les voitures ne stationnent pas sur les trottoirs et ne viennent pas ainsi rompre la continuité des cheminements piétons et PMR...

Comme je m'y étais engagé, je réunirai prochainement la commission d'indemnisation amiable qui fixera les règles sur la base desquelles les commerçants pourront adresser des demandes.

En accompagnement des travaux du centre-bourg, nous œuvrons pour favoriser l'ouverture de commerces et services dans le centre. Nous sommes accompagnés par la Société coopérative d'intérêt collectif *Villages Vivants* qui interviendra sur la recherche et l'accompagnement de porteurs de projets et aussi sur les acquisitions immobilières quand ce sera nécessaire.

La révision de notre plan local d'urbanisme (PLU) devrait être achevée au cours du second semestre 2020, car nous devons la conduire en parallèle avec l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Centre Ardèche dont nous faisons partie et qui est opposable au PLU. Il serait coûteux d'arrêter notre PLU plus tôt si nous devons à nouveau le réviser au moment de la publication du SCoT.

D'autres travaux ont été réalisés au cours de cette année 2019, à l'image de l'aménagement de l'espace public avenue des Cévennes ou de ceux de nos écoles. Tous ont pour finalité d'améliorer l'attractivité de notre village et la qualité des services à la population.

L'année 2019 est la dernière année pleine de la mandature municipale puisque des élections auront lieu en mars prochain. Je tiens à remercier toutes les associations, les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre village tant sur le plan culturel que sportif ou encore social. Remercier tous les responsables d'entreprises et leurs salariés qui œuvrent au quotidien et parfois avec difficulté pour maintenir l'activité économique et l'emploi, deux composantes essentielles pour la vie de notre commune.

A toutes et tous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2020.

 **Maurice WEISS**

Maire de Saint-Agrève

Vice-Président du Conseil Départemental.

**Le maire et l'équipe municipale  
vous invitent  
le samedi 11 janvier 2020 à 11h45,  
à la cérémonie de  
présentation des vœux,  
salle polyvalente, à la mairie.**

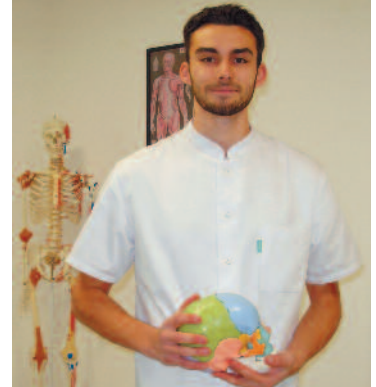


## 2 Vie municipale et économique

### / Bienvenue à ...

#### ● Antoine Bourhis, ostéopathe

Il reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h. L'ostéopathie s'adresse à tout le monde, du nourrisson à la personne âgée, aux femmes enceintes, aux sportifs, aux personnes handicapées... Elle est indiquée pour les troubles fonctionnels et peut soulager des douleurs ou des tensions très variées (mal de dos ou de tête, douleurs cervicales, entorses, otites répétitives...) en aidant l'organisme à retrouver son élasticité et sa mobilité. Elle est complémentaire à la kinésithérapie.  
22 place de la République - Tél. 04 26 53 03 23 - 07 78 05 73 21



#### ● Dr Benoît Pelletier

Médecin généraliste déjà bien connu à Saint-Agrève où il a effectué de nombreux remplacements, le Dr Pelletier s'installe au Centre de santé du Haut-Vivarais en janvier 2020. Il reçoit sur rendez-vous. Pour connaître ses horaires et son numéro de téléphone, merci de contacter le Centre de santé.

#### ● Quintessence

Nadine Randon vous accueille le lundi et du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h au 47 Grand'rue. Son « concept-store » mêle deux univers : votre bien-être et la déco de la maison. Vous y trouverez de nombreux objets douillets, de la vaisselle, des diffuseurs de parfum, des livres de développement personnel, des bols tibétains, et... des enceintes high-tech et écologiques en bois de manguier (sans électricité, ni ondes électromagnétiques !), etc... Nadine fait la part belle aux artistes locaux, aux produits écoresponsables et zéro déchets.



### / Chaussez vos patins à glace !



La patinoire est de retour jusqu'au 4 janvier, tous les jours de 14h à 18h, grâce aux Amis de Joël !

Du 24 au 47, toutes les pointures sont disponibles !

A vous la glisse...



# Vie municipale et économique | 3

## / Un centre-bourg réhabilité : priorité aux piétons !

► La première phase des travaux de réhabilitation du centre-bourg est terminée, avec un petit retard de deux semaines seulement par rapport au planning initial suite aux intempéries. Ces intempéries qui nous obligeront à finir le tapis de la RD9 au printemps.

► De la place de la République à la place de Verdun, tout l'aménagement urbain a été repensé et modernisé, sous et sur terre, pour plus de sécurité, de confort et d'agrément.



► Si la rue ne comporte plus de trottoirs, ce n'est pas pour que les voitures la colonisent sur toute sa largeur mais pour que les piétons puissent plus aisément s'y déplacer. Alors, s'il vous plaît, ne vous gardez pas en dehors des emplacements prévus et merci de rouler au pas au centre de la rue. Tout contrevenant prend le risque d'être verbalisé.

► Nous en appelons aussi au civisme des cyclistes : veuillez adapter votre vitesse afin de respecter les sorties de magasins, des habitations et la déambulation des piétons. Même sans carrosserie, vous pouvez causer de graves accidents. Veuillez aussi poser vos vélos aux emplacements prévus à cet effet.



Au printemps débutera la seconde phase de travaux avec la réhabilitation de la place du Temple. Elle parachèvera le nouveau visage du village !



## / Jardin du Monument aux Morts

Après 9 semaines de travaux, les commémorations du 11 novembre se sont déroulées comme prévu autour du Monument aux Morts, après le défilé dans la rue rénovée. La nouvelle esplanade qui le ceint a pu accueillir les sapeurs-pompiers, les gendarmes, les officiels et le public, la batterie-fanfare Lizieux-Mézenc, bien plus à l'aise sur cet espace plan pour pouvoir poser pupitres et instruments.

Une partie de la nouvelle végétation a été plantée ; elle sera complétée au printemps par la mise en place du gazon. Des bancs seront également installés afin d'accueillir le promeneur et l'éclairage sera rénové avec un système à led pour un rendu plus chaud.

Nous adressons un grand remerciement aux entreprises intervenantes pour leur implication dans cette réalisation :

- Christian Faurie : terrassement, mouvement de terrain, création des cheminements,
- Sol Vallée du Rhône : béton désactivé,
- Guilhem Moluçon : abattage et évacuation des sapins,
- Jardins de Provence : plantations paysagères.



# 4 Vie municipale et économique

## / Saint-Agrève, un village vivant !

Dans la continuité du travail entrepris en 2018 avec le *Bureau des Rêves*, le 11 octobre Anne-Sophie Daudon et Raphaël Boutin de la SCIC **Villages Vivants** sont venus rencontrer des porteurs de projets et des élus saint-agrévois.

*Villages Vivants* est une coopérative foncière (société coopérative d'intérêt collectif) sise à Crest dans la Drôme qui accompagne les collectivités dans leurs démarches de redynamisation des cœurs de village. *Villages Vivants* rachète des boutiques, les rénove et les loue à tarif modéré pour développer des **projets utiles au territoire**, lutter contre la paupérisation, la perte de cohésion sociale et l'immobilier stagnant. Elle accompagne les porteurs de projets, ancrés dans l'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire. Elle les forme, leur facilite l'accès à l'immobilier et à la pérennisation de leur activité : commerce, artisanat, service, ...

► Une des voies de redynamisation des centres-villages proposée consiste à développer les *tiers-lieu* c'est-à-dire des lieux où l'on « fait ensemble » : espaces de coworking, ateliers partagés, garages solidaires, galeries culturelles, etc... C'est-à-dire des lieux qui permettent de développer du lien social, des initiatives collectives, de favoriser la créativité...



Anne-Sophie et Raphaël ont réalisé un état des lieux des potentialités de notre centre-bourg, ses forces, ses faiblesses, les locaux vacants, les activités existantes et celles qui pourraient émerger. Ils ont rencontré des porteurs de projets clairement identifiés, déjà bien engagés dans la réalisation de leurs projets. Cette rencontre a permis de mettre en relation ces porteurs de projets entre eux et de définir leurs besoins d'accompagnement.

La journée s'est clôturée par la présentation aux élus des premières analyses d'Anne-Sophie et Raphaël, d'où il ressort que **Saint-Agrève est une commune dynamique, avec des opportunités grâce à ses habitants et à la rénovation de la rue centrale** qui offre des perspectives positives pour l'installation d'activités innovantes et de tiers-lieux.

*Villages Vivants* va maintenant faire des propositions d'accompagnement à la commune. A suivre en 2020...

## / Le SCoT Centre Ardèche, pour se projeter en 2040...

► **Un SCoT : qu'est-ce que c'est ?**

Derrière ce sigle se cache le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document vise à mettre en adéquation, sur un territoire donné, les politiques communales et supra communales en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de grands équipements et de déplacements pour les 20 ans à venir.

Les orientations générales de l'organisation de l'espace sont donc déterminées pour les quinze à vingt ans à venir, en particulier celles visant à assurer l'équilibre entre les espaces urbains, ruraux, naturels et agricoles. Le SCoT doit aussi localiser les grands projets à réaliser en termes d'équipements, de transports collectifs... Ce schéma est un document d'urbanisme qui s'impose au Plan Local d'Urbanisme, ce qui signifie que notre PLU devra être en conformité avec le SCoT lorsque celui-ci entrera en application.

# Vie municipale et économique 5

## ► Le territoire concerné : « Centre Ardèche »

Saint-Agrève est sur le territoire du SCoT « Centre Ardèche » qui comprend les trois intercommunalités de Val'Eyrieux, de Privas Centre Ardèche et du Pays de Lamastre, soit 82 communes et environ 63 000 habitants.



## ► Le calendrier du SCoT

• octobre 2015	• Délibération pour la prescription
• 2016-2018	• Etablissement du Diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement
• 2018-2019	• Construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (projet politique du SCoT)
• octobre 2019	• Présentation aux Personnes Publiques Associées <sup>1</sup>
• 2020-2021	• Document d'Orientations et d'Objectifs et finalisation du Rapport de présentation

## ► Une co-construction

Notre SCoT est porté par le Syndicat Mixte Centre Ardèche (SyMCA) qui est composé d'élus des différentes Communautés de communes, dont 10 délégués pour Val'Eyrieux. Au sein du SyMCA, des Vice-présidents « géographiques » ont été élus afin que chaque Communauté de communes soit bien représentée ; pour Val'Eyrieux, la Vice-Présidente est Brigitte Morel.

Le SCoT se construit avec les élus du Syndicat et ceux des Communautés de communes et des Communes qui sont conviés à des ateliers, des conférences... Les techniciens des Communautés de communes apportent aussi leur appui technique. Nous avons déjà tenu au total 39 réunions.

La population est également consultée : 2 réunions publiques ont été organisées le 28 juin 2018 et le 28 novembre 2019.

Et enfin, les orientations prises doivent tenir compte des règlements et des remarques des Personnes Publiques Associées.

## ► Pour plus d'informations sur le « SCoT Centre Ardèche »

vous pouvez consulter le site [www.scot-centreardeche.fr](http://www.scot-centreardeche.fr) ou contacter le Syndicat Mixte Centre Ardèche au 04 75 60 77 80.

► **Brigitte Morel**

Adjointe au Maire de Saint-Agrève

Vice-Présidente du SyMCA

1) Les Personnes Publiques Associées (PPA) sont les représentants de l'Etat, de la Région, du Département, des Chambres consulaires, etc.

# 6 Associations

## / Le Centre d'Incendie et de Secours

Les sapeurs-pompiers de Saint-Agrève ont réalisé 79 interventions pour les mois de juillet et août 2019 :

- 62 secours d'urgence à personne,
- 10 feux de forêt,
- 4 secours routiers,
- 1 feu électrique,
- 1 renfort feu de forêt en Corse,
- 1 crash d'aéronef.



Nous avons changé notre VSM (véhicule de secours médicalisé) pour un véhicule beaucoup plus récent disposant d'un matériel sophistiqué pour le secours à personne.

Et pour les cérémonies du 11 novembre, nous avons apprécié le nouvel aménagement autour du monument aux morts.

➔ *Capitaine Thierry Guillot*

## / La Protection Civile

L'antenne de Saint-Agrève de la Protection civile a assuré 18 dispositifs prévisionnels de secours durant l'été et à la rentrée. L'association dispose d'un nouveau véhicule afin de permettre une meilleure mobilité de ses bénévoles lors des manifestations.

► Vous êtes nombreux à nous avoir sollicités pour vous former aux gestes de premiers secours. La réforme des référentiels nous contraint à retarder les prochaines sessions de formation. Avant de vous former, il est impératif que nos formateurs soient eux-mêmes informés des nouvelles pratiques à vous enseigner. Vous pouvez cependant continuer à vous inscrire et nous reviendrons vers vous dès que les textes officiels seront en vigueur.



Continuez à suivre notre actualité sur notre compte Instagram

[les\\_antennes\\_du\\_plateau](#) et sur notre nouvelle page Facebook Protection Civile – [Les Antennes du Plateau Ardéchois](#).

➔ *Alain Teyssier*  
06 80 07 74 15

## / Les Amis Seuls



Les Amis Seuls, Veuves et Veufs de Saint-Agrève se retrouvent trois fois par an autour d'un repas suivi d'une après-midi conviviale organisée par une équipe de bénévoles.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Vous pouvez nous appeler au 04 75 30 16 50, au 04 75 30 16 16 ou au 04 75 29 96 78.

## FNACA : hommage à Rosario Mammano



Rosario Mammano en compagnie de Jean Montagne, actuel président du comité local FNACA

Pour un homme tout en urbanité comme l'était Rosario Mammano, créer un comité local FNACA (1) relevait d'un triple défi : contre son humilité confrontée à des sarcasmes, contre les postures officielles qui aimeraient voir la guerre d'Algérie reléguée aux oubliettes de l'histoire, contre l'alignement passif d'une trompeuse sagesse.

Etonnamment, la qualité d'ancien combattant avait été reconnue en 1974 aux anciens soldats de la guerre d'Algérie bien que l'on niât à l'époque l'existence d'une guerre dans la pleine acceptation du terme. Le cessez-le-feu du 19 mars 1962, reconnu par le monde entier, était réduit à une cérémonie strictement associative alors qu'il avait été négocié, signé, jamais démenti à la fois par les gouvernements français successifs et la population nationale. C'est grâce à l'engagement responsable comme celui de Rosario Mammano que justice a été rendue à l'histoire : en 1999, l'Assemblée nationale a officiellement reconnu les termes « guerre d'Algérie » puis a institué une « Journée nationale du souvenir et de recueillement » en 2002.

Sous la présidence de Rosario Mammano, le comité local a voulu être un acteur socio-culturel par l'organisation de manifestations : deux expositions sur la guerre d'Algérie, cinq sur les conflits du 20<sup>ème</sup> siècle, des conférences à la salle des Arts et des Cultures ainsi qu'au collège Cévenol du Chambon-sur-Lignon (2, 3).

Rosario avait deux autres passions : le chant choral qu'il pratiquait avec grand bonheur au sein du *Triolet du Chiniac*, et la peinture où perçait l'expression d'une sensibilité tout en finesse qui ne se dévoilait vraiment qu'à l'intime. A cet égard, ses bouquets fleuris sont assurément d'une haute facture...

C'est un homme de cœur aux réelles qualités humaines qui nous a quittés à l'issue d'une lente et douloureuse épreuve. Pour lui ces quelques mots de reconnaissance, souvenir et amitié, au nom de ceux qui l'ont apprécié et de la FNACA.

**A. Serge Girard**

*Membre de la commission nationale Mémoire-Histoire de la FNACA et du comité scientifique Espace Guerre d'Algérie*

1. Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie
2. L'expo « Les saint-agrévois dans la guerre d'Algérie » est toujours disponible en archives FNACA locale
3. Bande magnétique d'enregistrement disponible en archives FNACA locale

## ACPG-CATM

Le 28 juin, adhérents et amis de l'ACPG-CATM se sont retrouvés au restaurant *Le Hurle-Vent* à Saint-Jeure d'Andaure pour la journée familiale de l'association ; le président de la section de Lamastre, représentant le bureau de Valence, était des nôtres, accompagné de son épouse. Malgré l'excellent repas et l'ambiance amicale, la canicule nous a obligés à écourter notre rencontre, au grand regret de tous.

Comme toujours, nous participons aux cérémonies commémoratives et nous répondons présents pour les manifestations ayant trait à l'animation du village.

**Le Bureau**





# 8 Associations

## / Bon Air - Bon Art et Miss Saint-Agrève



Bon Air-Bon Art organise tout au long de l'année des expositions dans les vitrines des commerces de Saint-Agrève sur des thèmes variant en fonction des animations locales et saisonnières.

► Le **14 mars 2020**, la **9<sup>ème</sup> édition du Salon de la Création** à la salle des Arts et des Cultures aura pour thème *Alice au pays des merveilles* ; vous pourrez en admirer les décorations et les défilés. L'association mettra également en avant la création grâce à :

- *L'Atelier de Lucie*, 3<sup>ème</sup> édition du concours de couture sur le thème du sac, de 9h à 12h (sur inscription),
- des ateliers de création à partir de 13h30 (sur inscription).

► Le soir, au cours du dîner-spectacle, surprises et émotions seront au rendez-vous avec **l'élection de la nouvelle Miss Saint-Agrève 2020**. Sabine, Miss Saint-Agrève 2019, ainsi que ses dauphines Tiffany et Esperance, remettront leurs titres aux nouvelles lauréates.



Le casting est ouvert :

- si vous avez entre 16 et 25 ans,
- si vous avez envie de représenter Saint-Agrève dans les différentes manifestations locales,
- si vous souhaitez vivre une belle expérience, riche en émotions et en rencontres,
- si vous aimez le monde de la mode,

alors inscrivez-vous au 06 83 03 51 38 ou [bonair-bonart@laposte.net](mailto:bonair-bonart@laposte.net).

Tous les membres de l'association vous remercient de votre soutien et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

➔ **Thierry Fillit**

## / Ensemble et Solidaire - UNRPA de Saint-Agrève



Après deux mois de vacances, nous avons assisté au rassemblement des clubs UNRPA à Peaugres le 5 septembre.

Puis le Club de l'Amitié - UNRPA de Saint-Agrève a ré-ouvert ses portes avec parties de cartes, de scrabble et bien d'autres projets tout au long de l'année. Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre le lundi et le jeudi de 13h45 à 17h45 à la salle Fernand Roux.

➔ **Le bureau**

## ACTE

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive nous avons pu, grâce à une météo clémente et une belle rue du village, assurer l'organisation et l'animation de la fête de la Courge. Un public nombreux a répondu présent, venu d'ici ou de beaucoup plus loin, pour se promener, admirer la diversité des cucurbitacées, profiter des beaux produits d'automne, déguster des spécialités parfois surprenantes et se détendre avec les musiciens et artistes présents.

Nous pensons déjà à la 15<sup>ème</sup> édition en 2020, pour laquelle nous aimerions nous ouvrir à de nouveaux exposants et vous surprendre encore avec davantage d'animations !

En attendant, toute l'équipe s'associe avec *Bon Air-Bon Art* pour rendre le village le plus lumineux possible pour le mois de décembre et les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Si vous avez des idées et le goût du « bricolage » et du travail en équipe, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous nous réunissons le plus souvent le mardi à partir de 9h30 dans notre local sous la mairie (en face de la salle Fernand Roux).

➤ *Thérèse Michaëli*



## Batterie Fanfare Lizieux-Mézenc

Nous avons effectué une trentaine de sorties en 2019 pour animer les cérémonies, les fêtes de villages, des corsos, des kermesses, des brocantes, ... et bien sûr les cérémonies du souvenir pour le 11 novembre, notamment à Saint-Agrève.

Nous étions 80 à fêter la Sainte-Cécile le samedi 23 novembre à la salle de Montregard avec un délicieux repas et des animations l'après-midi et le soir.

► Nous avons eu la tristesse de perdre un de nos musiciens, Joseph Demars. Il avait 80 ans de musique, jouant de tous les cuivres et plus spécialement du cor et de la trompette de cavalerie. Apprécié de tous, nous lui avons rendu hommage lors de ses obsèques. A jamais il restera dans nos mémoires.

► Après une année 2019 passée à harmoniser le niveau de chaque pupitre, nous avons 3 objectifs pour 2020 :

- réaliser des projets en lien avec l'école de musique,
- continuer et intensifier la formation des musiciens jeunes ou moins jeunes,
- diversifier nos activités avec un atelier percussion et un atelier « Band'a ».

Notre traditionnel **concert des Fanfares** aura lieu le **dimanche 8 mars 2020** à la salle de la Lionchère à Tence avec 4 formations musicales qui joueront des registres différents (Band'a, harmonies, fanfares...).

A midi un repas sera proposé au public.

Nous serons présents pendant l'année 2020 pour les manifestations du plateau. Alors n'hésitez pas à nous contacter.

► Vous pouvez nous rejoindre pour jouer d'un instrument. Jacques et Yoann entraînent les nouveaux venus le mercredi à 19h ; le vendredi à 20h00 nous répétons par pupitre avec différents intervenants puis Guillaume ou Céline assure la répétition générale à partir de 21h.

Guillaume Gounon assure la direction musicale de notre ensemble dans les sorties. Nous remercions Céline notre professeure de cuivre, Jacques notre intervenant en percussion, la municipalité de Saint-Agrève et le public fidèle.

➤ *Le Bureau*



# 10 Associations

## Fromaniac, un concours national !

Les 7 et 8 septembre derniers a eu lieu la 3<sup>ème</sup> édition de Fromaniac, devenue cette année le *Concours des Fromages de France*<sup>1</sup>. 350 produits laitiers venus de tout l'Hexagone ont été dégustés par 120 jurés, professionnels et amateurs. Nous avons encore pu compter sur



et déjà vous annoncer que cette 4<sup>ème</sup> édition sera sous le haut-patronage de la *Guilde Internationale des Fromagers* (déjà venue en 2018), qu'une formation à l'analyse sensorielle sera prévue au printemps pour les saint-agrévois souhaitant être jurés officiels et que la fête de la gastronomie sera très probablement dans la Grand'rue !

Fromaniac prend de l'ampleur, nous avons besoin de bénévoles pour le jour J, donc n'hésitez pas à nous contacter par mail à : [leplateaugastronome@gmail.com](mailto:leplateaugastronome@gmail.com), ou au 06 60 21 32 34.

1) Les 2 premières éditions étaient régionales (NDLR) - 2) Maîtres Ouvriers Fromagers (NDLR)



la présence de grandes personnalités : les trois Champions du monde des fromagers venus de Paris, Belgique et Pays-Bas, Jocelyne Caprile (vice-présidente de la *Société Nationale des MOF*<sup>2</sup>), notre parrain Christian Janier et le commissaire général du concours François Robin (MOF fromagers tous les deux) ! Cette édition a été une belle réussite tant au niveau des échanges entre professionnels que de la découverte de l'analyse sensorielle par les consommateurs guidés par les meilleurs fromagers.

► **L'édition 2020**, les 12 et 13 septembre, est déjà en cours de programmation. Nous gardons des petits secrets mais nous pouvons d'ores

► **Elodie Marinho**  
*Association Le Plateau Gastronomique*

## Aux Mille Partages, jardin partagé et rucher école



Les jardiniers ont choisi le nom de leur jardin Aux Mille Partages, en accord avec leurs valeurs : partage, diversité, lieu de sensibilisation et d'échanges sur le thème du jardinage et de l'apiculture, jardin d'altitude.

Le jardin partagé a porté ses fruits cette année et de nombreuses récoltes collectives ont eu lieu !

### ► Comment fonctionne-t-il ?

Il est géré par l'association *Terre & Projets*, créée en 2014 par Mickaël Durand (du groupe *Accès emploi*) et Brigitte Fraisse (CEFORA, Centre de formation ardéchois).

Pour participer au jardin, il suffit d'adhérer à l'association et d'avoir envie de faire partie d'un collectif de jardiniers. Le jardin dispose d'une serre et de parcelles collectives et également de parcelles individuelles de 10 à 40 m<sup>2</sup>. Clôturé, il dispose d'un chalet avec toilette sèche, d'un parking et d'un espace de convivialité. A la belle saison, une à deux fois par semaine, la coordinatrice-animatrice du jardin est présente pour aider les jardiniers à cultiver les parcelles et la serre collectives.

### ► Et le rucher école ?

C'est un lieu de sensibilisation à une apiculture durable et un lieu d'échange d'expérience entre apiculteurs particuliers et professionnels. Il a connu un véritable succès cette année. Fort de cet engouement et afin de faire face aux difficultés actuelles du monde apicole, *Terre & Projets* va poursuivre cette action et souhaite mettre en place deux ateliers par semaine : un atelier initiation pour les débutants et un atelier perfectionnement. Pour cela, le rucher va passer de 3 ruches en 2019 à 9 ruches en 2020. Les ateliers sont animés par Stéphane Manganello, apiculteur de Désaignes.

### ► D'autres projets ?

A *Terre & Projets*, les projets ne manquent pas : une Porte Ouverte avec troc de plantes et graines sera proposée le **samedi 16 mai 2020** en partenariat avec la grainothèque de la médiathèque de Saint-Agrève. L'association souhaite également accueillir les enfants du centre de loisirs, au jardin et aussi sur le rucher école.

### ► Vous voulez rejoindre l'équipe ?

L'adhésion est à 10 € par personne, 15 € pour les couples et famille. Les parcelles individuelles sont louées 1 € le m<sup>2</sup>.

Les apiculteurs souhaitant bénéficier d'une initiation ou d'un perfectionnement apicole sur 11 séances peuvent s'inscrire auprès de l'animatrice-coordinatrice du jardin partagé :

06 40 98 48 99 ou [jardinspartages@terre-et-projets.fr](mailto:jardinspartages@terre-et-projets.fr).

► **Léa Roqueplan**, animatrice-coordinatrice

## Centre socioculturel : la participation des habitants, une dimension incontournable



Le centre socioculturel est un lieu d'écoute porteur d'initiatives qui répondent aux demandes des habitants du territoire.

### ► Les « Rencontres Nord-Sud » posent leurs valises au Portugal

Comme chaque année en janvier, le centre socioculturel vous propose de partir à la découverte d'un pays. Après le Mexique en 2019, nous nous rendrons au Portugal du 13 janvier au 1<sup>er</sup> février 2020. Durant ces trois semaines, de nombreuses animations seront proposées pour mieux connaître ce pays.

L'inauguration aura lieu le **mardi 14 janvier** à partir de 18h30 avec le vernissage d'une exposition collective de photographies ainsi que des lectures et un buffet de spécialités portugaises.

Un **temps cinéma** sera proposé le **samedi 18 janvier** après-midi à la salle

polyvalente ; suivra, le **samedi 25** après-midi au centre socioculturel, une animation « **regards croisés** », avec Yves Léonard, Docteur en histoire et diplômé de Sciences Po, spécialiste de l'histoire contemporaine du Portugal.

En clôture de ces « Rencontres Nord-Sud », le **dîner-spectacle** aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> février** à 20h à la salle des Arts.

En plus de la classique exposition / vente de produits de l'artisanat portugais, de nombreuses autres animations sont proposées ; le programme complet est disponible au centre socioculturel et sur [www.ville-saintagreve.fr/Le-CSC](http://www.ville-saintagreve.fr/Le-CSC)

### ► Du cinéma à la salle des Arts et des Cultures

Cela fait maintenant dix ans que nous proposons une programmation « cinéma » familiale tous les mois à la salle des Arts :

- 26 décembre à 20h : « Astérix, le secret de la potion magique »
- 21 janvier à 20h : « Jusqu'ici tout va bien »
- 25 février à 14h : « Pachamama »
- 24 mars à 14h (VOSTF) et 20h (VF) : « Green book : sur les routes du sud »
- 21 avril à 14h : « Mia et le lion blanc »
- 12 mai à 21h (horaire exceptionnel) : « L'esprit des lieux »
- 23 juin à 20h : « La mule ».

### ► Réveillon solidaire

Le réveillon solidaire du 31 décembre est organisé cette année par le Secours catholique, soutenu par l'UNRPA - Club de l'Amitié, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Agrève, l'Entraide protestante et le centre socioculturel ; il aura lieu à la salle Fernand Roux.

A destination des personnes isolées et ouvert à tous ceux dont la solitude peut peser en cette période de fête, il s'agit d'un temps festif et convivial avec un repas (confectionné par des bénévoles) et quelques animations afin de passer un moment agréable pour célébrer la nouvelle année. La tarification varie selon le quotient familial.

### ► Des ateliers informatiques pour les seniors

Le centre socioculturel propose des ateliers d'informatique pour les seniors confrontés à des difficultés face à la dématérialisation des démarches administratives. Ces ateliers, gratuits grâce à l'appui de la CARSAT, vous font découvrir les services en ligne de la CARSAT en « dédiant » l'outil informatique ; ils vous familiarisent avec le fonctionnement de la souris, des symboles du clavier et de l'interface d'un ordinateur.



## ► La Maison de Services au Public (MSaP)

Quand la communication internet avec tel ou tel service public ne suffit pas et/ou quand vous avez besoin de précisions ou de réponses à des questions spécifiques, les animatrices de la MSaP vous mettront en relation avec le bon interlocuteur de ces différents services. Elles vous accompagneront ainsi dans vos démarches avec les administrations et autres organismes et pourront même vous aider à créer et utiliser vos espaces personnels sur internet.

### Nouveaux horaires de la MSaP :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30  
Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h  
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h

Pour rencontrer le conseiller de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, pensez à prendre rendez-vous en appelant le 3646 ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).

Vous retrouvez en page 44 des *Echos du Chiniac* la liste de toutes les permanences assurées à Saint-Agrève.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Eva Noyer et Emilie Mounier, animatrices de la MSaP, au 04 75 30 20 68.

## ► Accueil de loisirs et Pôle jeunesse

L'Accueil de loisirs (4-10 ans) et le Pôle jeunesse pour les préadolescents (11-13 ans) et adolescents (14-17 ans) proposent tout au long de l'année des activités variées et adaptées aux besoins des enfants.



Ainsi, en période scolaire, il est proposé une ouverture de l'Accueil de loisirs les mercredis toute la journée avec un accueil dès 7h15, des ateliers découverte, le repas de midi (fourni par les parents) et un départ des enfants entre 17h et 18h.

Le Pôle Jeunesse propose quant à lui des animations et un accueil libre les mercredis et les samedis après-midi.

Pendant les vacances scolaires, les deux entités proposent des animations tout au long de la semaine, du lundi au vendredi pour l'Accueil de Loisirs, du lundi au samedi pour le Pôle Jeunesse.



L'Accueil de Loisirs offre la possibilité d'un accueil à 7h45 et fournit le repas de midi, sauf pour les journées à thème et pour les mercredis loisirs, ainsi que les goûters. **A noter que les inscriptions doivent se faire une semaine à l'avance.**

Pendant les vacances de Noël, le centre de loisirs sera ouvert lundi 23 et mardi 24 décembre 2019 ainsi que jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020.

Et rappelons que le traditionnel *Spectacle de bonne année*, gratuit, aura lieu le jeudi 2 janvier à la salle des Arts et des Cultures de Saint-Agrève.

## ► Des activités qui méritent le détour

Le centre socioculturel propose une trentaine d'activités pour enfants ou adultes, dans les domaines de la forme et du sport, de l'art et de la culture. A noter tout particulièrement :

- Chorale « **Les mélodies du Chiniac** », avec un répertoire varié, une vraie mise en scène des chansons, des concerts et un spectacle de fin d'année. Répétitions le mercredi de 17h30 à 18h30 pour les 6-10 ans, de 17h30 à 19h30 pour les 10-15 ans et de 18h30 à 20h30 pour les adultes.
- « **Jeu de rôle** », un jeu de société où le joueur sera amené à se mettre dans la peau d'un aventurier. Pour les ados (11-17 ans) le vendredi de 18h à 19h20 ou de 19h40 à 21h.
- « **Improvisation théâtrale** » : venez découvrir cet art de l'éphémère, joyeux et fédérateur et rejoignez l'équipe d'improvisation « *Impro'Plateau* ». Lancez-vous dans l'aventure pour disputer des matchs et des catches d'impro. Un dimanche après-midi par mois, de 14h à 18h.
- « **Initiation et perfectionnement à l'informatique** » (et à internet). Pour les adultes, initiation le lundi (18h à 19h30) et perfectionnement le mardi (18h à 19h30).
- « **Dessin peinture** », initiation et perfectionnement aux techniques de dessin et de la peinture, tous niveaux ; chacun avance à son rythme. Adultes, un lundi sur deux de 14h à 16h30.

Il est toujours possible de venir s'inscrire à ces activités ainsi qu'à de nombreuses autres.



## ► L'Odysée des jeux

Le jeu est indispensable au développement de l'enfant ; il est créateur de liens sociaux et familiaux et permet de renforcer les rapports intergénérationnels en réunissant autour d'une table enfants, parents et grands parents... Le centre socioculturel est en train de constituer un fonds de jeux de façon à permettre de découvrir ou redécouvrir le plaisir du jeu, favoriser l'accès aux différents types de jeux et en créer de nouveaux utilisant les nouvelles technologies (géocaching, escape game...).

Sont ainsi organisées, en partenariat avec la médiathèque de Saint-Agrève, des après-midi et soirées jeux : retenez le **samedi 8 février** pour une « après-midi jeux » de 14h à 17h à la médiathèque, **samedi 18 avril**, « soirée jeux » de 19h à 21h30 à la salle polyvalente et **jeudi 9 juillet**, « après-midi jeux » de 17h à 19h sur la place de Verdun.



## ► Renouveau du projet social

Le centre socioculturel s'appuie pour son fonctionnement au quotidien sur son « projet social ». Il s'agit d'une feuille de route qui guide ses actions sur quatre ans et lui permet :

- d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel tout en repérant les évolutions de son territoire ;
- de définir les axes prioritaires et mettre en place un plan d'action.

Le centre socioculturel, agréé « centre social » par la CAF de l'Ardèche, est aujourd'hui un acteur reconnu sur le bassin de vie de Saint-Agrève qui regroupe également les communes de Devesset, Saint-André-en-Vivarais, Rochepaule, Saint-Jeure d'Andaure, Mars, Saint-Julien d'Intres et Saint-Jean-Roure. Son influence s'étend même au-delà, jusqu'aux communes de Labatie d'Andaure, Désaignes, Lamastre, Saint-Martin de Valamas et Le Cheylard côté Ardèche, et Tence, le Mazet-Saint-Voy ou encore le Chambon-sur-Lignon pour la Haute-Loire.

Le projet social formalise l'ensemble des actions co-construites avec les partenaires et les habitants. Il s'appuie sur leurs ressources (connaissance de la vie des villages et de leurs « quartiers », compétences techniques, etc.) pour élaborer, suivre et évaluer un projet collectif pertinent en lien avec les besoins du territoire et de ses habitants.

Le projet en cours se terminant fin 2020, l'année 2020 sera consacrée à la préparation de son renouvellement pour les quatre années suivantes, de 2021 à 2024. Un groupe de travail se rencontrera tout au long de l'année afin, d'une part, d'évaluer le projet social en cours et, d'autre part, de déterminer les orientations du prochain.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la structure et faire remonter en tant qu'habitant les besoins auxquels pourrait répondre le centre socioculturel, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Vous voulez nous contacter ? Nous vous attendons au 4, place de Verdun ou au 04 75 30 26 60 ou par mail à [csc-stagr@inforoutes-ardeche.fr](mailto:csc-stagr@inforoutes-ardeche.fr) ou via Facebook (Odysée Saint-Agrève). [www.ville-saintagreve.fr/Le-CSC](http://www.ville-saintagreve.fr/Le-CSC)

► L'équipe du centre socioculturel



# 14 Écoles

## Atelier cuisine à la Maison de la Petite Enfance



Une réflexion sur l'alimentation a été engagée à la Maison de la Petite Enfance en cette fin d'année 2019 et nous avons démarré une analyse de nos pratiques professionnelles sur ce thème.

En parallèle, un questionnaire établi avec l'aide d'une diététicienne a été transmis aux familles, avec un bon taux de retour (35 %). Après étude des réponses, il a été décidé d'organiser un atelier cuisine avec les familles. C'est avec entrain et bonne humeur que petits et grands ont pu mettre la main à la pâte le mardi 19 novembre ! Au menu : salade de légumineuses, légumes et poulet, crumble de fruits et raisins secs...



Une fois les mets préparés, nous avons pu les déguster et tout le monde est parti ravi de cette expérience.

Nous envisageons de reconduire cette activité plusieurs fois dans l'année. A suivre...

**Christèle Marmeys, directrice**

## Sou des Ecoles Laïques

Les élèves des écoles publiques ainsi que du collège Louis-Jouvet ont effectué leur rentrée depuis quelques mois déjà, tout comme le nouveau bureau du *Sou des Ecoles*, élu lors de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2019. Il se compose de Linda Berramdane Présidente, Priscilla Guillot Trésorière, Elodie Carbonnel Secrétaire, Nathalie Vareille Secrétaire adjointe.

Le budget alloué cette année par l'association aux écoles publiques maternelle et élémentaire est de 21 euros par élève. Le grand changement de cette rentrée est que l'association œuvre désormais également au collège afin d'aider davantage d'élèves.

De plus, les élèves de maternelle ont reçu un bon de 8 euros pour une paire de chaussons et les élèves d'élémentaire ont eu droit à une partie de la trousse de rentrée et à un bon d'achat pour des baskets *no-marking* de 10 euros, comme l'an dernier. Pour les collégiens, un bon d'achat de 10 euros pour des baskets *no-marking* a été distribué et, en accord avec le Principal, 10 euros par élève sont versés au foyer socio-éducatif.

Nous rappelons que tout ceci est financé grâce à nos actions, renouvelées chaque année (la vente de chocolats et de pizzas) ainsi que par la subvention allouée par la mairie de Saint-Agrève (que nous remercions encore une fois au passage).

Merci à tous ceux qui ont permis la réussite de nos opérations et qui continueront à nous soutenir tout au long de l'année. Nous soulignons que, comme chaque année, nous avons besoin d'aide humaine pour faire fonctionner l'association... et nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes.

**Le bureau**



## L'APE : le lien entre les familles et les établissements scolaires publics

Le bureau de l'APE, armé de ses bénévoles, a la ferme intention cette année encore d'aider les enseignants à financer leurs projets.

Après l'Assemblée Générale du 17 septembre, notre première action a été le repas organisé pendant la *Fête de la Courge* le dimanche 27 octobre, suivie par le marché de Noël le 15 décembre. Nous remercions les convives et les acheteurs ! A vos agendas pour le **loto** qui se déroulera le dimanche **19 janvier 2020**.

► Mais l'APE a d'autres casquettes ! C'est aussi un lien entre les écoles et les familles : différents parents engagés au sein de l'APE ont été élus au conseil d'école maternelle, au conseil d'école élémentaire, au conseil d'administration du collège et des parents siègent aux différents conseils de classes du collège.

A chaque réunion de l'APE, nous échangeons sur ce qui se passe dans ces écoles, sur les éventuelles difficultés rencontrées. Si besoin, nous faisons remonter ces problèmes aux directrices des écoles maternelle et élémentaire ou au principal du collège.

Nous profitons de cet article pour rappeler à tous que nous avons besoin de bras pour mener à bien les opérations mentionnées ci-dessus ; toute aide supplémentaire pour tenir les stands, préparer les salles, ... est vraiment très appréciée !

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous nos écoliers et au personnel enseignant et de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

➔ **Le bureau**



Parents et enseignantes lors de l'AG du 17/09/2019



Repas pour la fête de la Courge 2019

## A l'école maternelle, une année pour apprendre à prendre soin

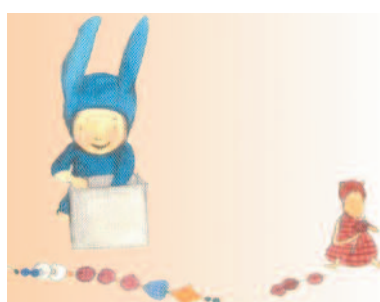
Initiée par les trois règles de vie toutes simples de l'école, c'est la grande phrase des enseignants, des Atsems, et des petits élèves à l'école maternelle cette année !

### Nos règles de vie :

Je fais attention à mes camarades et aux adultes de l'école.  
J'en prends soin.



Je fais attention au matériel de la classe et de l'école.  
J'en prends soin.



Je fais attention à ce que l'on fait dans la classe et dans l'école, pour apprendre.





# Écoles publiques

Nous allons prendre soin :

► les uns des autres, en apprenant d'abord à nous regarder, à nous observer, à vivre ensemble, à entrer dans les apprentissages pour les partager et à faire dans un but commun. Les plus grands s'occuperont ainsi des plus petits, dans la cour et lors des temps de décloisonnements de l'après-midi où les séances de motricité et de sciences donnent lieu à de joyeux échanges ;

► de l'école aussi, en la rendant vivante, colorée, en exposant nos travaux dans les couloirs, en nous occupant du jardin, des fleurs, des petits animaux qui y vivent. Ainsi, les élèves de la classe de MS ont fabriqué de belles mangeoires qui ont trouvé leur place dans les arbres derrière l'école et attendent maintenant que les oiseaux viennent y picorer et gazouiller.

Les plus petits apprendront à prendre soin de Pépin, notre mascotte, qui partira dans les familles se faire cajoler et vivre de belles aventures, dont chacun écouterait avec attention le récit, lors des moments de langage.

Nous prendrons soin du matériel de nos classes, des jeux de la cour. Savez-vous que les livres, par exemple, sont des trésors ? Les petits élèves sauront vous dire que grâce à eux, nous pouvons rire, rêver, voyager, danser, explorer...

► Les élèves apprendront à prendre soin des adultes qui les entourent chaque jour : Aurélie, Cyrièle, Laurence, Alexandra, Nathalie et Nicole ou de temps en temps, comme Fabienne à la bibliothèque, Yvonne, de l'association *Lire et Faire Lire* ou encore Sabine, notre intervenante musicale.

Grâce à Sabine, nous avons entamé un voyage autour du monde en danses et en chansons. Nous avons déjà visité l'Amérique du Nord et l'Asie. Nous profiterons de la richesse de toutes les nationalités représentées dans notre école pour nous promener encore dans bien d'autres pays, à la découverte d'autres cultures, d'autres langues, d'autres cuisines aussi. Nous prendrons ainsi soin de nos différences, pour proposer aux familles, au mois de mai, un spectacle haut en couleurs !

➤ **L'équipe enseignante**



## École élémentaire publique

L'école est organisée en cinq classes à cours unique. Sandrine Bertrand, la directrice, et Camille Testard ont en charge les CM2, Benoît Morel les CM1, Brigitte Morel les CE2, Anaïs Picq et Cédric Raton les CE1 et Nadia Ribeyre les CP. Deux postes d'assistantes scolaires ont pu être créés en service civique : Jennifer Fassone et Capucine Jouve aident à l'encadrement des enfants dans les classes et dans la cour.

Par ailleurs, longtemps restée sans psychologue scolaire, l'école est désormais intégrée dans la zone d'intervention du poste rattaché au Cheylard. Monique Bailly-Maître, nouvellement nommée, assure des permanences à Saint-Agrève toutes les semaines.

Les 115 élèves inscrits dans l'établissement ont ainsi pu commencer cette nouvelle année scolaire sereinement.



### ► Une année au fil de l'eau

Pour l'année scolaire 2019-2020, le thème de l'eau a été choisi pour la chorale et se décline dans chaque classe selon les projets qui tiennent à cœur à chacun.

Les deux classes de CP et CE1 souhaitent plus particulièrement en montrer tant la dimension artistique que la dimension scientifique. Un projet sur la rivière de l'Eyrieux va leur permettre d'étudier la biodiversité, la faune, la flore et les interactions de l'homme au sein de ce milieu. En parallèle seront étudiés les états de la matière, l'importance de l'eau pour vivre, le cycle de l'eau domestique et les inégalités d'accès à l'eau potable, notre rôle dans sa préservation, le cycle naturel de l'eau, le développement et le cycle de vie des animaux en lien avec la rivière.

Une première sortie à la rivière l'Eyrieux au lieu-dit Tarnel, le mardi 8 octobre, sous un magnifique soleil, a permis aux élèves de se questionner sur tout ce qui gravite autour de ce milieu naturel.

➤ Anaïs Picq et Nadia Ribeyre



### ► A la découverte des œuvres de Bruce Le Nevé

Le jeudi 12 septembre, la classe du CE2 s'est rendue au centre socioculturel pour découvrir l'exposition de Bruce Le Nevé :

« ses tableaux représentent des sujets très divers : un insecte, une canette de coca en partie écrasée, un bonhomme en laine, une bouteille transparente, des couverts, un poivron, un verre avec des fruits, une forêt de pions d'échec, des bustes, un arrosoir... Les techniques étaient également variées : gouache, acrylique, fusain, crayons de couleur, pastels, pierre noire, laine.

Bruce, ancien élève de l'école publique de Saint-Agrève, suit des cours depuis plusieurs années dans une école d'art renommée de Lyon, l'école Emile Cohl. Il se perfectionne en dessin pour accéder aux métiers de la conception de jeux vidéo, de bandes dessinées et de l'édition.

Ses œuvres nous ont vraiment plu et son futur métier nous a enthousiasmés ! »

➤ La classe de CE2

## ► Par ici la science !

C'est avec plaisir et grand intérêt que les élèves de l'école ont fêté la science ; deux ateliers se tenaient à la bibliothèque, l'un portant sur la biodiversité, l'autre proposant des jeux éducatifs. Les élèves ont pu manipuler des montages mécaniques et voir l'infiniment petit... De là germeront peut-être les innovations de demain !

Merci au *Pays Lecture* d'avoir ainsi élargi leur horizon !

➔ **Brigitte Morel**



## École Élémentaire Publique et Collège Louis Jouvet : un partenariat toujours plus riche.

Traditionnellement organisé en octobre, le *Cross du collège* réunissant les élèves des écoles publique et privée ainsi que ceux du collège, a été reporté à la fin de l'année scolaire. Malgré ce contretemps, le partenariat entre l'école élémentaire publique et le collège ne cesse de se renforcer.

M<sup>me</sup> Tatiana Thomas, jeune américaine originaire de Chicago, assistante d'anglais, intervient auprès de l'ensemble des élèves de l'école élémentaire, leur apportant son énergie, son accent et tous ces petits référents culturels qui font l'identité d'une langue et d'une culture.



Les élèves de la classe de CM2 et les élèves des deux classes de 6<sup>ème</sup> ont débuté leur projet commun « *Controverse* » avec la *Comédie de Valence*. Les acteurs et la metteuse en scène de la *Comédie de Valence* ont élu résidence pendant une semaine au collège Louis-Jouvet. Ils ont travaillé avec les élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup> à l'élaboration de leur spectacle « *Je crois en la forêt, en la prairie et en la nuit où pousse le maïs* ». Une semaine riche en partage et en apprentissages ! Une restitution des travaux des ateliers de théâtre a eu lieu le vendredi 29 novembre. Le spectacle « *Je crois en la forêt...* » sera joué le mardi 18 février à 18h et à 20h à la salle des Arts. Pour finir, les élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup> se rendront au théâtre de la *Comédie de Valence* le mercredi 15 avril pour assister à la pièce de théâtre « *La chambre désaccordée* » de Marc Lainé.

Ainsi, les Activités Personnalisées (AP), qui voient des groupes restreints mêlant élèves de CM1, de CM2 et de 6<sup>ème</sup> (actuel cycle III) travailler sur des activités transversales, se déclinent maintenant selon deux thématiques (français et maths) en 5 modules de 4 heures pour chacun des groupes.

Les élèves de l'école élémentaire se joignent également à leurs collègues collégiens pour la *Journée des talents* et le traditionnel *Carnaval*. Et deux fois par an, le Conseil de vie collégienne et le Conseil de vie écolière se rejoignent pour réfléchir ensemble aux améliorations souhaitées par les élèves.

De même, les élèves allophones de l'école peuvent bénéficier de l'expérience en matière de « français langue étrangère » de M<sup>me</sup> Perrine Robin, Conseillère Principale d'Éducation au collège, durant trois heures par semaine.

L'ensemble de ces activités resserre les liens entre les élèves et les équipes éducatives. Elles permettent une meilleure continuité pédagogique entre les deux établissements, continuité qui ne peut qu'améliorer la réussite de nos élèves.

➔ **Sandrine Bertrand et Benoît Morel**

## Des nouvelles du Collège

Vendredi 6 septembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Louis Jouvét ont participé à la **journée d'intégration** préparée par l'équipe pédagogique. Dès 8h30, élèves, enseignants, assistants d'éducation, CPE et infirmière scolaire sont partis du collège à pied pour se rendre sur le site du lac de Devesset où ils devaient réaliser en petits groupes différents ateliers : land art, lecture de paysage, course d'orientation, découverte de l'environnement proche, de la flore, de la faune, anglais...

Goûters et pique-nique pris en commun ont permis aux élèves de faire davantage connaissance avec l'équipe éducative.

Les élèves du collège participent activement à l'**UNSS** et ne démeritent pas. Ainsi, lors du tournoi de foot du Cheylard, les deux équipes de benjamins garçons se sont classées 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> du tournoi et lors du tournoi de pétanque une équipe termine 4<sup>ème</sup>.

D'autres projets comme la sensibilisation à la **sécurité routière** ou l'**initiation au théâtre** sont en cours.



Présentation du projet théâtre aux élèves de 6<sup>ème</sup> (cf article page 18)



Sensibilisation à la sécurité dans et autour des transports scolaires par les équipes de l'ANATEEP.

# 20 École St-Joseph

## / Des nouvelles de l'école

Cette année, 37 élèves sont scolarisés à l'école Saint-Joseph, de la TPS au CM2. De nouvelles enseignantes sont arrivées pour la classe des CE/CM : Isabelle Bourdon et Marie-Lou Charre.



► « Rentrée » signifie aussi « nouveaux projets » : nous partons cette année **explorer les cinq continents** (Afrique, Europe, Asie, Amérique et Océanie) avec pour objectif de découvrir d'autres cultures et d'autres manières de vivre, un monde animal différent de celui de nos campagnes, un monde musical et artistique aux couleurs et aux sonorités non ou peu connues des élèves. Nous apprendrons à différencier et reconnaître des paysages, des lieux (montagnes, pays...) de ces cinq continents.

Cette ouverture au monde est également un moyen de travailler les thèmes de fraternité, de tolérance, d'acceptation des autres. Une grande exposition des œuvres créées par les élèves aura lieu lors des portes ouvertes de l'école.

D'autres projets viennent renforcer les occasions d'ouverture :

- visites régulières à la bibliothèque,
- interventions de Pascale Péatier en musique,
- cinéma avec le dispositif « école et cinéma »,
- rencontres sportives avec les écoles du secteur,
- participation aux Rencontres Nord-Sud,
- rencontre avec l'auteure Pascale Moutte Bauer pour nous parler de son livre « *Brune & White* ».

Notre école est attachée à ses valeurs catholiques et propose rituellement des temps de culture chrétienne. Et dans ce cadre a lieu, comme chaque année, une célébration de Noël sur le thème de la fraternité à laquelle participent tous les enfants.

► L'équipe éducative tient à remercier le bureau OGEC, le bureau APEL et tous les parents bénévoles pour le temps donné au bénéfice des enfants.



Pour rappel, l'école est ouverte à tous et vous pouvez nous joindre au 04 75 30 26 71 ou consulter notre site internet [www.ecolestjosephstageve.com](http://www.ecolestjosephstageve.com)

Joyeux Noël et bonne année !

➤ Aurélie Mounier

## Saint-Agrève, 2000 ans d'histoire (au moins !)

*À la lisière du plateau ardéchois et des Boutières, dont les ressources sont depuis toujours complémentaires, et au croisement de trois cheminements, notre territoire avait clairement vocation à accueillir un marché, voire un habitat permanent, depuis la plus haute Antiquité, malgré l'altitude et la rigueur du climat.*

### 1. La Préhistoire

Si l'on s'en tient aux données certaines, en négligeant les légendes et hypothèses hasardeuses, force est de constater que les vestiges archéologiques attribuables à cette époque sont extrêmement rares. Si cette rareté reflète les lacunes de la prospection archéologique, il est aussi permis de penser que notre région au climat rigoureux, dépourvue de grottes et d'abris sous roches, n'était guère attrayante pour l'homme préhistorique, un chasseur-cueilleur.



#### ► Le paléolithique moyen (80.000 à 35.000 ans avant J.-C.)

Le seul témoin certain pour cette époque est une pointe Levallois taillée dans un silex de belle qualité, trouvée sur le chemin joignant les Bleuets au lac de Devesset. Cependant, cette trouvaille qui semble témoigner du passage de l'homme de Neandertal reste difficilement interprétable, car dépourvue de tout contexte.

#### ► Le néolithique (5.000 à 2.200 ans avant. J.-C.)

Les documents que nous possédons sur la période néolithique, où apparaît l'agriculture, sont encore peu nombreux ; on peut penser que c'est à cette époque que débute l'occupation humaine du plateau Vivarais-Lignon. Parmi les vestiges figurent quelques silex taillés et quelques haches polies découverts au Mazet-Saint-Voy ainsi que des dolmens (dolmen des Pennes sur la commune des Vastres, dolmen du Cros du Riou au Mazet) qui voisinent avec de véritables menhirs (menhir du Mazet, détruit en 1962, menhir de Saint-Jeures, Haute-Loire).

À Saint-Agrève, quelques découvertes ont été un peu hâtivement attribuées à cette période :

- Le « menhir » de « la Pile »  
Sur la droite de la route de Saint-Agrève au Pouzat, à



environ 1 km avant Lichessol, se dresse une borne de granit de 1,60 m de hauteur, sommairement taillée, connue sous le nom de « la Pile ». Bien que répertoriée en tant que menhir, ce type de monolithe pose le problème de son identification : menhir ou borne destinée à guider les voyageurs par temps de neige, élevée au XVIII<sup>e</sup> siècle lors du réaménagement du réseau routier ?



### • Le « vrai faux » dolmen des Chalayes

Ce monument, découvert par un touriste valentinois membre de la Société Archéologique de la Drôme au cours de l'été 1905, puis inscrit sur la liste des dolmens du Vivarais avec la mention « douteux », a aujourd'hui disparu. Ne nous restent que quelques cartes postales anciennes et une description par Albin Mazon, parue dans la *Revue du Vivarais* en 1905 : « *Le monument se compose d'un bloc de granit de 2,50 m de longueur sur 1,50 m de largeur et 85 cm d'épaisseur... posé sur deux supports de la même pierre dont l'un appartient à la roche vive, tandis que l'autre semble avoir été placé de main d'homme* ». En 1975, au cours d'une visite destinée à vérifier l'inauthenticité du monument, le verdict tombe : « *Le dolmen des Chalayes ne peut être reconnu comme tel* ».

### • La « statue menhir » de Lichessol

Que penser de ce bloc sculpté, utilisé comme pierre de remplissage dans la façade de l'ancienne école de Lichessol ? Ce monolithe en granit de 1,80 m de long sur environ 40 cm de large, représentant le visage et la poitrine d'une femme, a été classé Monument Historique par arrêté ministériel du 31 mai 1961 sous le nom de « statue menhir de Lichessol ». Dénomination un peu hâtive car selon les dires des spécialistes : « *il ne s'agit en aucun cas d'une statue menhir* ». Dépouillée de son contexte archéologique, dans une région archéologiquement pauvre, sculpture gauloise, gallo-romaine ou médiévale, la pierre de Lichessol garde le secret de son âge. Décapitée par un camion en 1979, sa tête est conservée à la bibliothèque de Saint-Agrève.



## 2. L'époque gauloise

Nous ne savons rien des populations qui habitaient la région avant l'arrivée très progressive des Gaulois, car il faut renoncer à l'idée d'une invasion massive et brutale des peuples celtiques. Il faut plutôt penser à des mouvements successifs, et parfois violents, de migrations qui pourraient avoir déferlé sur l'Europe dès les VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles avant notre ère. Au fil du temps, les nouveaux venus se sont intégrés dans les civilisations autochtones, tout en les infléchissant très sensiblement. La « celtisation » semble avoir été particulièrement importante dans presque toute la France.

Le Haut-Vivarais relevait alors des Ségovellaunes, une tribu gauloise qui occupait les deux rives du Rhône vers Soyons, son chef-lieu, et s'étendait au sud sur la rive droite jusqu'à l'Ouvèze. Au nord, les Ségovellaunes étaient limitrophes des Vellaves du Velay. L'attestent un certain nombre de toponymes-frontières gaulois qui marquaient la limite entre les deux peuples, notamment Rimande (hameau de la commune de Saint-Julien-d'Intres et rivière affluent de l'Eyrieux).

## 3. L'époque gallo-romaine

La conquête de la Gaule du Sud — la Narbonnaise — entre 125 et 120 avant J.-C. ne semble pas avoir entraîné de changements notables dans l'organisation territoriale et politique de la région, si ce n'est que les Romains ont fondé, sans doute dans les années 40 avant J.-C., sur la rive gauche du Rhône la colonie de Valence — une « petite Rome » —. La nouvelle cité, c'est-à-dire une ville-capitale et un territoire rural dépendant, a intégré progressivement les indigènes ségovellaunes, car les Italiens et les Romains se sont peu installés en Vivarais, comme ailleurs en Gaule.

Nous n'avons guère plus de témoignages probants d'une occupation humaine permanente du plateau, si ce n'est la découverte de deux fragments de tuiles romaines : l'un, signalé par A. Mazon, encastré dans un mur du château de Devesset ; l'autre a été trouvé à Lichessol sur le bord d'un chemin par un membre de la Société Préhistorique de l'Ardèche.

En revanche, nous connaissons aujourd'hui deux des trois voies qui se croisaient quelque part dans le futur Saint-Agrève : la voie de Valence au Puy et Clermont-Ferrand par Desaignes et peut-être Cadet, et la voie de Clermont-Ferrand à Vienne puis les Alpes et l'Italie, par Saint-Paulien (la capitale vellave), Le Puy et Mars (toponyme « religieux »).



Dès lors, il est fortement probable qu'il y avait chez nous au plus tard dès le Haut-Empire romain (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles) un marché périodique, puis un habitat permanent, mais il est impossible de le localiser ; sans doute faut-il penser à le situer quelque part au pied du Chiniac (*Chinacum*) car dans une période de relative paix intérieure, il n'y avait pas d'intérêt à l'installer sur le Chiniac, ce qui aurait compliqué la vie de tout un chacun. C'est seulement dans les périodes troublées du Moyen-Âge que le village s'installa au pied du château à l'intérieur de la muraille fortifiée et du fossé pour tenter de se protéger au mieux des attaques. Il semble donc certain que le chemin qui escalade le Chiniac depuis la chapelle et redescend vers la gare à partir de la table d'orientation n'est pas une voie romaine mais médiévale.

Des toponymes comme Chavagnac, Chiniac, Flossac, Reyrcac (côtes de), Rilhac, Rochessac... témoignent d'une occupation humaine par des grands domaines (les uillae) exploités par les propriétaires avec l'aide d'ouvriers agricoles, mais il est impossible de savoir s'ils datent de l'Empire romain (les cinq premiers siècles de notre ère) ou du haut Moyen-Âge (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles environ), où on continue à parler latin et... gaulois. Les villas comprenaient des bâtiments d'exploitation, les logements du personnel et une maison de maître qui pouvait être vaste (plus de 1000 m<sup>2</sup>) et somptueuse (jardins intérieurs, murs peints, chauffage par le sol, bains, sols de mosaïques), comme dans la région de Nîmes, par exemple. Regrettons qu'aucune trace archéologique n'ait été retrouvée sur ces différents sites...

#### 4. Le haut Moyen-Âge

Il faut encore et toujours revenir à l'épisode fameux et authentique de la mort de l'évêque du Puy, Agrippa (en latin) ou Agrève (en occitan), le 1<sup>er</sup> février 602 (schedae du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservées à la bibliothèque du Vatican). La légende veut qu'il ait été décapité sur ordre de la « dame





du Chiniac », ainsi que son compagnon Ursin, et que sa tête ait roulé jusqu'au pied du versant nord-est de notre mont, où jaillit la « fontaine miraculeuse » censée guérir les maux d'yeux, de nez et d'oreilles, en contre-bas de l'actuelle chapelle. Toutefois, avec le chanoine ponot Auguste Fayard (1976) et le professeur Jean-Pierre Chambon (université Paris-Sorbonne), il faut plutôt penser que l'évêque n'a pas été martyrisé mais est mort d'épuisement et de maladie pendant une tournée d'évangélisation des populations du plateau restées très longtemps païennes.



### 5. Moyen-Âge : le Saint-Agrève médiéval

Au cours du XI<sup>e</sup> siècle, l'habitat, jusqu'alors majoritairement dispersé, se regroupe sous la protection d'un château ou d'une église. Perché au sommet du mont Chiniac, le bourg médiéval de Saint-Agrève est manifestement un bourg castral, c'est-à-dire une agglomération née de son château. Trois entités encore discernables aujourd'hui le composaient :

- Le château occupait le sommet de la butte. Il n'en reste rien aujourd'hui sinon un pan de muraille reliant les vestiges de deux tours. Probablement construit au XI<sup>e</sup> siècle, il n'apparaît dans les textes qu'à partir de 1229.

- Le bourg fortifié, enserré dans une enceinte percée de trois portes, s'est développé sur le versant sud-est du mont, au pied de son château. Celui-ci se composait d'une cinquantaine de maisons couvertes de paille (quelques-unes de tuiles) le plus souvent accompagnées de jardins, d'enclos pour les animaux, de granges et d'étables. Outre les habitations et le rempart, le bourg abritait une église, son cimetière et deux places pour le marché.

- Au pied de la butte, hors de l'enceinte fortifiée, le faubourg de Lestra, noyau du Saint-Agrève actuel, s'est développé le long d'un important axe de communication. Un acte notarié de 1273 y mentionne la présence d'une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Lestra et d'un hôpital Sainte-Marie.

Du point de vue économique, si l'époque médiévale connaît un regain de prospérité, ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que Saint-Agrève deviendra un grand centre de commerce réputé pour ses foires et ses entrepôts et par où transiteront les marchandises venues d'Auvergne ou de Provence.

### Conclusion

Au total, si aucune preuve archéologique n'atteste formellement la présence d'un habitat permanent sur le plateau, il est hautement probable que cet habitat existait bel et bien au plus tard dès la fin de l'époque gauloise, car la situation géographique de notre village le prédisposait à être un lieu de contact entre trois pays aux ressources complémentaires : le plateau, terre de forêts et d'élevage de bovins et d'ovins, le pays des pentes (les Boutières), où commence le domaine du châtaignier, et les vallées du Doux et de l'Eyrieux, d'où montent les fruits, les légumes et... le vin. Cette situation géographique a valu à Saint-Agrève d'être un lieu précoce de rassemblement et d'échanges, même si c'est seulement au Moyen-Âge que les marchés sont attestés (première mention en 1464). Ils furent renforcés par des foires à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Note :** Pour en savoir plus sur le bourg et son histoire, voir l'article de H. Bariol, dans les *Échos du Chiniac*, n° 71, décembre 2014 ; J. Dupraz, Chr. Fraisse, *Carte archéologique de la Gaule. Ardèche. 07*, Paris, 2001 ; P. Faure, N. Tran, avec la collaboration de B. Rémy, *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*, VIII. Valence, Paris, 2013 ; A. Fayard, *Saint-Agrève évêque et apôtre du Puy Sainte Marie à Chiniac Saint-Agrève*, Cahiers de la Haute-Loire hors-série 1976 ; B. Rémy (dir.), *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*, VI. Alba, Paris, 2011.

## L'ADMR vous emmène en vacances !

L'ADMR Eyrieux Ouvèze intervient auprès de tous, publics âgés, fragilisés ou porteurs de handicap, familles, séniors actifs, avec une offre de services qui s'adapte aux besoins de chacun. Faire appel à l'ADMR, c'est bénéficier d'un service de proximité individualisé, avec des professionnels qualifiés et formés. Nos équipes sont là pour vous informer et vous accompagner.



### ► Les services :

Aide à domicile aux personnes âgées, fragilisées et/ou porteuses d'un handicap - Ménage/Repassage - Garde d'enfants - Soutien social et éducatif pour les familles fragilisées - Soutien lors d'une incapacité temporaire - Sorties d'hôpital - Téléassistance fixe ou mobile - Intendance/Gardiennage - Livraison de repas à domicile.

### ► Les nouveautés 2018 / 2019 :

- L'ADMR vous emmène en vacances avec le **programme *Séniors en Vacances*** qui propose deux voyages par an.
- **Le Club ADMR Ardèche** vous offre des temps conviviaux de sensibilisation, d'information et de prévention autour de la santé et du bien-être : la prévention des malveillances avec la Gendarmerie Nationale, la prévention routière, les ateliers mémoire, la prévention des chutes et d'autres conférences proposées avec nos partenaires.

Selon votre situation et vos revenus, nos services sont finançables par de nombreux dispositifs sociaux et selon la loi de finance en vigueur. 50% des sommes restant à votre charge font l'objet pour tous d'une réduction ou d'un crédit d'impôt. Le devis est gratuit.

### Pour nous contacter :

bureaux : 80, Allée Champchiroux - 07310 Saint-Martin-de-Valamas

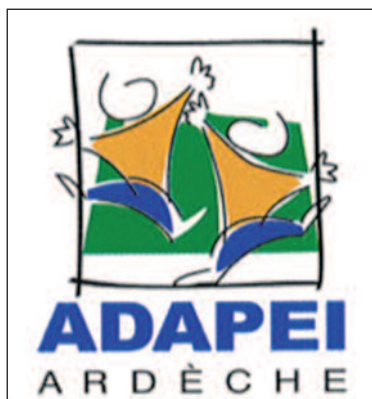
permanence : 45 Grand'rue - 07320 Saint-Agrève

Tél. 04 75 64 62 88 - [eyrieux.ouveze@fede07.admr.org](mailto:eyrieux.ouveze@fede07.admr.org) - [www.admr-ardeche.fr](http://www.admr-ardeche.fr)



La nouvelle présidente M<sup>me</sup> Geneviève Rivier Galan

## Opération Brioches 2019



Cette année encore, la vente de brioches au profit de l'ADAPEI a trouvé un très bon accueil. La mobilisation des associations du village, des services techniques, des élus et des habitants de Saint-Agrève a permis de récolter 1 500 €, auxquels sont venus s'ajouter 1 375 € récoltés dans les communes alentour : 240 € à Devesset, 360 € à Rochepaule, 120 € à Mars, 180 € à Saint-Jeure d'Andaure et 475 € à Saint-Jean Roure ; soit un total de 2 875 € pour nos 6 communes !

Ces fonds permettent d'améliorer la situation des personnes en situation de handicap. L'ADAPEI 07 vous remercie de votre soutien et de votre générosité.

➔ **Cécile Vindrieux**

## / Nouveau visage pour l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Depuis 2013, l'Association Santé Autonomie (ASA) propose une prestation personnalisée à domicile pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, sans condition d'âge. Entièrement prise en charge par les caisses de sécurité sociale, elle permet aux malades de mieux vivre tout en restant à domicile. Cuisine, lecture, balades, mots croisés, activités manuelles, activités sur tablette tactile : l'équipe s'adapte aux envies et aux besoins de chacun.

Cet accompagnement permet de soulager l'aidant en le guidant dans la compréhension de la maladie de son proche et en lui donnant des conseils pour faciliter le quotidien.



► Le service fonctionne toute l'année du lundi au vendredi, sur prescription médicale renouvelable tous les ans. Depuis ce mois d'octobre, Emilie complète l'équipe en qualité d'assistante de soins en gérontologie, au côté de Noëlle, également assistante de soins en gérontologie et Claudine, ergothérapeute.

Pour en savoir plus sur les services proposés par l'ASA, vous pouvez contacter Véronique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 0 800 400 900 (appel gratuit) ou à l'adresse [contact@sante-autonomie.org](mailto:contact@sante-autonomie.org)

➔ Emilie Morel

## / Côté cœur-Côté fringues, la boutique du Secours catholique



*Côté cœur – Côté fringues*, la boutique du Secours catholique, située à Saint-Agrève au 14, rue du Dr Tourasse, change ses horaires au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Lundi: 10h - 12h
- Jeudi: 14h – 17h
- Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois : 10h – 12h

La boutique est ouverte à toutes et tous, sans condition de ressources.

En achetant vos vêtements chez *Côté cœur – Côté fringues*, vous faites un choix économique (les articles sont à prix modique), écologique et surtout solidaire. N'hésitez pas à pousser la porte de la boutique, nous vous recevons avec plaisir.



➔ *L'équipe des bénévoles.*

Tél : 06 89 56 58 57

[stagreve.secours-catholique@gmx.fr](mailto:stagreve.secours-catholique@gmx.fr)

## / Lectures sous l'arbre : le bon cru de l'édition 2019

Année après année, les *Lectures sous l'arbre* s'affirment en France comme un des événements littéraires majeurs de l'été. Cette 28<sup>ème</sup> édition n'a pas failli à la réputation du festival et a affiché 5 000 entrées tout au long de la semaine, comme l'an passé.



### ► De beaux succès

La Corée, pays à l'honneur cette année, a fortement intéressé les spectateurs et les conférences de l'après-midi organisées en partenariat avec le Centre Culturel Coréen à Paris et Mediapart ont dû refuser du monde. De même, la « Petite matinée coréenne »

proposée par les bibliothécaires du Chambon-sur-Lignon et de Saint-Agrève a connu un très beau succès.

Des soirées-spectacles, on retiendra surtout le spectacle à Saint-Agrève où la comédienne Marie Thomas a merveilleusement incarné *Lapetitegens* d'Isabelle Pinçon (Cheyne éditeur, Grands fonds, 2019).

### ► Un bilan financier en demi-teinte

Malgré une billetterie en hausse de 14% et des ventes conséquentes à la librairie du festival – approvisionnée par la librairie Tison et L'Arbre vagabond du Chambon-sur-Lignon – qui ont atteint 30 000 euros,

l'équilibre financier des *Lectures* demeure fragile. En effet, quelle que soit la renommée nationale de la manifestation et les retombées économiques pour l'ensemble du Plateau, la Région Auvergne-Rhône Alpes a confirmé la baisse de sa subvention au festival, soit moins 55% par rapport à 2016. Heureusement, la plupart des autres collectivités territoriales sont fidèles au rendez-vous et la Fondation Orange a apporté, pour la première fois cette année, un soutien substantiel à la manifestation.

La prochaine édition des *Lectures sous l'arbre* est programmée du dimanche 16 au samedi 22 août 2020 sur le Plateau Vivarais-Lignon.

➔ Elsa Pallot

## / Saison des Arts

### Les temps forts culturels ... ... à la Salle des Arts et des Cultures ...

De décembre à juin, 7 vidéo-projections dont vous retrouvez le programme en page 11.

#### ★ « Remo tire sur la corde » - Musique

**Jeudi 2 janvier à 15h30**

Pour fêter la nouvelle année, chansons rock pour jeune public (et parents !) par la Compagnie Chez Remô-(mes).  
Proposé par le centre socioculturel – tout public

#### ★ Dîner spectacle portugais

**Samedi 1<sup>er</sup> février à 20h**

Dîner spectacle dans le cadre des Rencontres Nord-Sud  
Proposé par le centre socioculturel

#### ★ « Je crois en la forêt, en la prairie et en la nuit où pousse le maïs » - Théâtre

**Mardi 18 février à 18h et à 20h**

Désobéir, c'est mal. C'est du moins ce que l'on enseigne aux enfants. Mais est-ce toujours le cas ?  
Proposé par Val'Eyrieux en partenariat avec la Comédie de Valence – à partir de 9 ans

#### ★ « En coulisse avec... Madjo » - Musique

**Mercredi 4 mars à 18h30**

Carte blanche à l'artiste associée de la SMAC 07 2019/2020, découverte de son univers à l'occasion de sa résidence d'une semaine à Saint-Agrève  
Proposé par Val'Eyrieux en partenariat avec la SMAC 07 – tout public

#### ★ « Les mariés sont à l'honneur ! »

**Samedi 14 mars**

Salon du mariage et de l'événement, avec élection de Miss Saint-Agrève 2020  
Proposé par l'association Bon air-bon art

#### ★ « Grand X » - Clown

**Samedi 18 avril à 20h30**

Seule en scène clownesque pour parler des violences faites aux femmes et pour dire comment la violence engendre la violence. Par la Compagnie des Chimères  
Proposé par Val'Eyrieux – à partir de 14 ans – gratuit

A découper et à conserver : ce calendrier remplace le dépliant «Saisons des Arts»



★ « Madjo en concert » - Musique

**Vendredi 29 mai à 18h30**

Compositrice et chanteuse d'envergure nationale, Madjo se plonge dans un nouvel opus centré sur l'écologie et la rébellion.  
*Proposé par Val'Eyrieux en partenariat avec la SMAC 07 –  
Tout public*

★ **Chorale Les Mélodies du Chiniac – Concert**

**Du vendredi 6 au dimanche 8 juin**

*Proposé par le centre socioculturel*

★ **Gala de danse**

**Mardi 16 juin et vendredi 19 juin**

Spectacle de fin d'année des élèves de Dominique Royer  
*Proposé par le centre socioculturel*

## ... et hors Salle des Arts et des Cultures

★ « Rencontres Nord-Sud : le Portugal »

**Du 13 janvier au 1<sup>er</sup> février**

Du cinéma, des « regards croisés », un spectacle, des expositions de photographies et d'artisanat et bien d'autres animations...

*Proposé par le centre socioculturel*

★ **Le Printemps des Poètes : « Le Courage »**

**Du 7 au 23 mars**

Expositions, spectacles, lectures... en divers lieux

*Proposé par les bibliothèques du Pays-Lecture*

★ **Le bassin d'Arcachon - Conférence**

**Mardi 21 avril à 20h30 - salle polyvalente**

A la découverte des trésors de la lagune...

Animé par Henri Bariol

*Proposé par le centre socioculturel*

*Tout public – gratuit*

# 28 Culture

## / Médiathèque

► **En octobre, « Labo 43/07 : Par ici la science ! »**

Pour la quatrième fois cette année, le Pays-Lecture a proposé au sein de ses médiathèques un programme d'événements pour faire connaître et valoriser les sciences sur le Plateau Vivarais-Lignon.

A la médiathèque de Saint-Agrève, où a eu lieu le lancement le 4 octobre dernier, on a pu profiter de nombreux moments très divers. Une exposition participative de « Légumes à la drôle d'allure » a permis d'apprécier la biodiversité de nos potagers à travers plus de 50 photos proposées par une bonne vingtaine de jardiniers amateurs et amoureux de leurs légumes.

Deux classes de Saint-Agrève ont pu découvrir les sciences grâce à des jeux proposés par la ludothèque intercommunale La Ribambelle et grâce à un atelier animé par L'Arche des Métiers. La ludothèque a également proposé une initiation à la robotique à de petits scientifiques en herbe. Et les familles ont pu partager de bons moments, en venant ensemble jouer à l'Aprem'Jeux co-animée par la médiathèque et le centre



socioculturel et apprendre à préserver la biodiversité avec les Petits Débrouillards Auvergne. Les tout-petits, quant à eux, n'ont pas été oubliés, grâce à un Kilitou spécial sciences, car il n'y a pas d'âge pour commencer à être curieux !



## ► Trois saisons au jardin

Depuis quelques semaines, le jardin de la médiathèque s'est mis en sommeil, au rythme de l'hiver qui est déjà là. Un repos bien mérité après quelques mois de forte activité !



Mis en place en mai dernier dans la continuité de la grainothèque installée dans la médiathèque, le projet de ce jardin était de proposer un espace de culture d'aromatiques. Menthe, thym, mélisse, sauge, arquebuse... et beaucoup d'autres, complétés par quelques légumes et fleurs, ont prospéré à la belle saison, à la disposition de chacun qui pouvait venir se servir pour enrichir sa cuisine estivale de saveurs odorantes. Le jardin a attiré de nombreux curieux tout au long de l'été : les gens du village et les touristes ont été ravis de découvrir ce petit nid un peu à l'écart, le temps d'une courte visite, d'une pause plus longue pour un pique-nique ou un moment de lecture à l'ombre du tilleul, d'un rendez-vous de collégiens à la fin d'une journée de cours.

Le jardin a été conçu et réalisé par la mairie et la médiathèque, avec le soutien de nombreux donateurs pour les plants. Il se veut un lieu d'échanges, de convivialité, un lieu pour sensibiliser à la culture des aromatiques, partager des astuces de jardinier. Et il a pleinement rempli son rôle, au-delà des espérances ! Ainsi, ce petit espace vert au cœur du village a pu trouver une nouvelle dynamique, en complément des projets autour des jardins proposés cette année par la médiathèque.

Pour les mois à venir, les idées sont nombreuses pour valoriser encore plus le jardin, en cohérence avec le nouvel aménagement de la Grand' rue : jardin des sens, refuge des oiseaux, espace de convivialité autour d'une tisane, jardin d'arts et de lectures... Si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à les partager avec nous : ce jardin est aussi le vôtre, et vous êtes largement invités à y contribuer.



## ► Trois nouveaux magazines à découvrir

Dans le « rayon presse », vous pouvez trouver pas mal de magazines à lire sur place ou à emprunter, pour tous les publics et tous les goûts : vie quotidienne, sciences, cuisine, santé, découverte du monde, actualité, presse régionale... En tout, 25 revues et magazines pour les adultes et 12 pour les enfants.

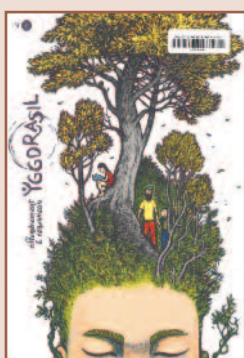
Cette année, pour les adultes, trois nouveaux titres sont venus enrichir le rayon. Nous vous proposons de les découvrir :



« **PEPS, le magazine de la parentalité positive** » existe depuis quelques années déjà. Fondé et dirigé par Catherine Dumonteil-Kremer, pionnière de la parentalité positive en France et auteure de nombreux ouvrages sur le sujet, PEPS propose des articles de fond, des interviews, des conseils pratiques, sur une façon de vivre en famille qui privilégie la joie de vivre, le plaisir d'être ensemble, les besoins de chacun. Ce trimestriel vient en remplacement de « *Grandir autrement* », qui avait un regard plus « écolo ».

« **ADN, l'Atelier des Nanas** » a comme sous-titre « *parce qu'on a le DIY<sup>1</sup> dans les gènes* ». Une jolie découverte, avec ce magazine créé il y a un peu plus d'un an : créativité, art de vivre, idées faciles à réaliser mais néanmoins originales, font d'ADN une revue dynamique, moderne, agréable et complète : un magazine féminin qui sort un peu du lot et qui rafraîchit.

<sup>1</sup> DIY est l'acronyme de l'anglais « Do it yourself », qui signifie littéralement « Faites le vous-même », et que l'on peut réinterpréter par « Fait maison » ! ndr



« **Yggdrasil, effondrement et renouveau** » est un magazine-livre trimestriel né au printemps dernier... pour seulement 12 numéros sur 3 ans, un à chaque saison. Son objectif est de créer du lien et de proposer du sens dans une période en plein bouleversement : proposer des idées concrètes, des réflexions, des débats pour mieux vivre l'air du temps, dans tous les domaines, sociétal, philosophique, écologique, relationnel... Une mine d'informations.

## ► Le coin des enfants réaménagé

Cet automne, il y a eu du nouveau pour les enfants à la bibliothèque ! La salle pour les plus jeunes a fait peau neuve : nouveau mobilier, nouveaux espaces et une superbe cabane pour accueillir les lectures et les secrets. Merci à Christophe Rochedy pour la conception et la construction de cette cabane, qui récolte un franc succès !

➔ **Les bibliothécaires**



## / Une belle saison culturelle à venir

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020, la Communauté de communes Val'Eyrieux a concocté pour Saint-Agrève un programme détonnant !

► Le 18 février, nous serons appelés à réfléchir à la **désobéissance civile**... Désobéir, c'est mal. C'est du moins ce que l'on apprend aux enfants. Mais que faire lorsqu'un système avance vers le gouffre, et que s'opposer à ses règles devient le seul moyen d'éviter le pire ? Julie Cordier (auteure) et Marianne Téton (metteuse en scène) plongent le spectateur dans un futur proche pour interroger la notion de désobéissance et notre capacité à inventer de nouveaux mondes. Pétrie d'écologie, leur fable fait échos aux enjeux contemporains. La terre aura la parole, des choix seront faits, et les enfants porteront la révolte. Parce que c'est à eux que ce spectacle s'adresse, par eux qu'il existe, et que c'est à nous tous, avec eux, qu'il revient d'inventer les courages de demain.

Ce spectacle est construit dans le cadre des *Controverses* de la Comédie de Valence : la troupe est restée une semaine en résidence au collège Louis Jouvét en novembre 2019 et a proposé des ateliers de création aux élèves de CM2 de l'école publique et aux 6<sup>èmes</sup>. A partir de ce travail est créé un spectacle tout public à partir de 9 ans qui sera présenté à la salle des Arts le **18 février à 18h et à 20h** : « **Je crois en la forêt, en la prairie et en la nuit où pousse le maïs** ».

► En mars et en mai, approfondissons notre approche de **l'écologie** et de la **rébellion** ! Madjo est une compositrice et chanteuse venue de Haute-Savoie ; artiste associée à la SMAC07 pour la saison 2019/2020, elle a pris une envergure nationale depuis une dizaine d'années. Elle sera en résidence à la salle des Arts en mars et nous fera découvrir ses coulisses le **4 mars à 18h30**. Tout son univers nous sera révélé lors de son concert le **29 mai à 20h30**, à la salle des Arts.



► Du 7 au 23 mars, place au **Printemps des Poètes** qui célèbrera le **courage** au fil des expositions, spectacles et lectures en divers lieux du Plateau Vivarais-Lignon. Programme complet bientôt disponible dans les bibliothèques du Pays Lecture et sur le site internet de Val'Eyrieux.

Eva Cauche et mis en scène par Elvire Ilenciu. C'est l'histoire d'une femme qui a tué l'homme qu'elle a aimé. Il était devenu son bourreau. Elle a commis cet acte par légitime défense et surtout pour protéger sa fille. Grand'X vient sur scène pour expliquer et revendiquer, elle assume son acte.

Un spectacle avec une femme clown, pour parler des **violences faites aux femmes**, pour dire comment la violence engendre la violence. Le clown se délectera de jouer avec les mots pour dire la cruauté et les ressentis d'une femme. Ce spectacle est traversé par des questionnements profonds qui feront écho aussi bien chez les adolescent(e)s que chez les adultes : « Comment se fait-il que l'on puisse passer à l'acte ? D'où naît le crime au sein d'un couple ? Qu'est-ce qui fait qu'on ne bascule pas dans la violence ou la folie ? »  
A partir de 14 ans.





## / L'Office de Tourisme Ardèche Hautes Vallées : une nouvelle dynamique de professionnalisation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Office de Tourisme Ardèche Hautes Vallées a changé de statut et prend désormais la forme d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial). Cette évolution s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation, de commercialisation et de développement touristique de la destination Ardèche Hautes Vallées. L'EPIC Val'Éyrieux Tourisme porte désormais l'ensemble de la politique touristique de Val'Éyrieux, avec quatre antennes sur les communes de Saint-Pierreville, Le Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Agrève.

Fort de ce nouveau statut, l'Office de Tourisme a reçu en juillet dernier le classement de catégorie II par la Préfecture de l'Ardèche. Ce classement est gage de qualité puisqu'il reconnaît la diversité et la qualité des services proposés et affirme une nouvelle fois sa politique de promotion et d'amélioration des dispositifs. L'équipe prévoit de mettre en place de nombreux outils tels qu'un nouveau site internet fin 2019 qui valorisera davantage la destination et ses acteurs locaux, et conclura idéalement cette année de réorganisation et de perfectionnement. Au vu du succès des sites de visites de la Vallée du bijou (Maison du bijou et Atelier du bijou), l'EPIC a repris, en juillet, la gestion de la Maison du châtaignier à Saint-Pierreville. Il complète ainsi sa vitrine touristique qui tend à valoriser les savoir-faire locaux.



Pour promouvoir le territoire, l'EPIC s'engage également dans l'événementiel. Il porte aujourd'hui cinq événements majeurs : le *Printemps de la randonnée* d'avril à mars sur tout le territoire, le *Raid VTT des Monts d'Ardèche* dont il reprend la gestion en 2020 et qui se déroulera les 26, 27, 28 juin, *Les Estivales*, un programme de visites guidées chez divers prestataires d'activités en juillet et août, le *Marathon de l'Ardèche* qui fêtera ses 10 ans le 6 septembre et les *Castagnades* qui célèbrent la châtaigne durant le mois d'octobre.

Dans cet élan de modernisation, l'Office de Tourisme a également obtenu l'immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjour auprès d'Atout France lui permettant prochainement de créer des produits touristiques. Ces nombreux projets portent leurs fruits et l'Office de Tourisme compte bien continuer à innover.





## SICALA

### Lancement d'un inventaire des zones humides en milieux forestiers

Les zones humides sont des milieux remarquables qui jouent un rôle important dans la qualité des ruisseaux, le soutien des débits en période sèche, la faune et la flore, le paysage... Si ces fonctionnalités sont reconnues, deux-tiers des zones humides ont pourtant disparu en France depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, dont la moitié depuis 1960.

Leur préservation constitue aujourd'hui un volet prioritaire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Lignon du Velay, notamment dans les secteurs situés en têtes de bassin. A Saint-Agrève, les propriétaires forestiers au nord-ouest de la commune sont concernés.

► Une première base de connaissance des zones humides existe sur le territoire, grâce à un inventaire conduit en 2005 par le département de la Haute-Loire, plutôt ciblé sur les milieux ouverts. Pour le compléter, un inventaire des zones humides dans les secteurs forestiers vient d'être lancé. Il sera un outil de connaissances du territoire en localisant et en caractérisant les zones humides et permettra de planifier des actions sur ces milieux (préservation, gestion ou restauration), qui seront menées notamment dans le cadre du futur Contrat Territorial Lignon du Velay.

Pour rappel, le Contrat Territorial est un outil financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui permet de financer un ensemble d'actions et de travaux en faveur des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau, programmé sur 6 ans. Plusieurs partenaires dont le SICALA, les Communautés de communes, la Fédération départementale de pêche, la Chambre d'agriculture, Haute-Loire Biologique... s'impliquent techniquement ou financièrement pour mener à bien ce programme d'actions prévu sur la période 2020-2026, à l'échelle du bassin versant du Lignon du Velay.

► L'inventaire s'appuiera sur une démarche participative. Tous les propriétaires, gestionnaires, utilisateurs de milieux forestiers, tous les habitants... seront invités à participer à des ateliers de partage de connaissances début février 2020. Le Bureau d'études CESAME réalisera des prospections sur le terrain au printemps.

➔ *Emilie Darne*

# Paysage TP Guilhem Moluçon

**Création**  
Engazonnement  
Petite maçonnerie paysagère (muret, dallage, bassin...)  
Aménagement bois traité - terrasse bois tout style

**Entretien**  
Elagage raisonné collectivités et particuliers  
Abattages et démontages délicats  
Eclaircie de forêt - Taille  
Tonte petite et grande surface

**Travaux publics**  
Assainissement - Travail mini-pelle et tractopelle

**Maçonnerie générale**  
RC décennale

Devis gratuit - Conseil personnalisé



[molucon.guilhem@orange.fr](mailto:molucon.guilhem@orange.fr)

## / Amicale Boule : une année bien remplie

Pour la première fois l'Amicale Boule a eu la lourde tâche d'organiser les championnats d'Ardèche en doublettes les 15 et 16 juin. Ce nouveau challenge nous a demandé pas mal d'efforts car il a fallu mettre en place une cinquantaine de jeux autour du complexe sportif. Nos efforts furent récompensés par de nombreux retours positifs de la part des joueurs et dirigeants pour la qualité de nos jeux ainsi que la beauté du cadre.

► Un grand merci à tous nos bénévoles, la SASA Foot et le Handball club pour leur aide ainsi qu'à la Mairie et Val'Eyrieux.



Du côté des concours officiels habituels, notre concours 32 doublettes du mois de juin affichait complet tout comme notre concours 64 doublettes du mois d'août. Le tout nouveau 16 quadrettes vétérans a également rencontré un beau succès.

L'amicale Boule vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

➤ *Stéphane Boit*

## / Nouveau bureau pour le Badminton Club Saint-Agrévois

Suite à l'Assemblée Générale de septembre, un nouveau bureau a été élu, Romain Garde et Audrey Huiban souhaitant faire une pause après de belles années d'engagement au sein du club. Ce sont désormais Laurent Combourou (président), Céline Desfonds (trésorière) et Pascal Girard (secrétaire) qui sont aux commandes du club qui compte une soixantaine d'adhérents.

Retrouvez-nous :

- les lundis de 18h15 à 19h45 (adolescents et débutants) et de 20h à 23h30 en jeux libres,
- les jeudis de 20h à 23h30 en jeux libres,
- les vendredis de 16h30 à 18h pour les enfants de 8 à 10 ans,
- les samedis de 9h à 12h sur demande à un membre du CA.

Contact : [badminton-club-saint-agrevois@laposte.net](mailto:badminton-club-saint-agrevois@laposte.net)  
et [www.facebook.com/Badminton-Club-Saint-Agrévois](https://www.facebook.com/Badminton-Club-Saint-Agrévois)

➤ *Le Bureau*



## / Rallye Monte-Carlo Historique



Le 23<sup>ème</sup> Rallye Monte-Carlo Historique passera à Saint-Agrève **dimanche 2 février 2020 à partir de 12h40**. Rendez-vous place du marché pour profiter des bolides et entendre vrombir les moteurs !

## La SASA Foot, du plaisir pour tous

► Le temps caniculaire qui a régné lors du tournoi de l'école de foot a, hélas, découragé beaucoup d'équipes qui ont préféré ne pas se déplacer. Qu'importe, celles présentes ont comme toujours apprécié l'accueil du club et de ses nombreux bénévoles, toujours fidèles au poste.

Pour le début de saison 2019/2020, les effectifs sont stables. Seule ombre au tableau : nous n'avons pu inscrire qu'une seule équipe en seniors en championnat de D4 Drôme/Ardèche. Dans les autres catégories, dès l'âge de cinq ans des équipes sont inscrites, en entente avec les clubs voisins pour certaines, en solo pour d'autres. Le mot d'ordre pour tous reste le plaisir du jeu.



Toutes les catégories sont managées par des éducateurs sérieux et compétents ; le président Ludovic Viallet a aussi la chance d'être entouré par un bureau motivé et solidaire.

Présente dans toutes les manifestations, la SASA reste un club familial qui aime accueillir et donner du plaisir à chacun, joueurs, spectateurs et amis. Les dirigeants et membres du club souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année aux lecteurs des *Echos du Chinac*.

► Cédric Chirouze

[www.facebook.com/sasa.foot](http://www.facebook.com/sasa.foot)



## La rando, c'est le pied !

L'association *Rando Saint-Agrévoise* a vu le jour cet été 2019 et compte une cinquantaine de membres à ce jour. Tous les jeudis, des randonnées pédestres sont proposées depuis Saint-Agrève ; le départ se fait place du marché, à 9h ou 14h selon la rando prévue (programme disponible à l'Office de Tourisme).

A l'occasion de la fête de la Courge, une randonnée, qui a réuni 54 marcheurs, était organisée suivie d'un repas à base de... courge ! Puis nous avons participé au Téléthon.

► A partir de mars 2020, une randonnée sera proposée tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois. Et nous accueillerons le *Printemps de la randonnée* le samedi 6 juin 2020.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 81 41 72 14 ou [rando.stagrevoise@gmail.com](mailto:rando.stagrevoise@gmail.com).



► Christèle Michel

Il y a cent ans ...

## La place des femmes pendant la Grande Guerre (2<sup>nde</sup> partie) Espoirs d'avenir et d'émancipation : l'épreuve de la patience

Dans un conflit planétaire comme la guerre 1914-18, l'engagement total exigé rendait impossible un immédiat retour à la sagesse. Cela concerne aussi bien les traités de paix, qui sont plutôt des traités de règlement de comptes, que les lois en vigueur, maintenues sans modifications d'importance. Avant de se lancer dans de nouvelles règles législatives, il convenait de reprendre ses esprits, de laisser les plaies cicatriser et d'organiser la reconstruction. Les lendemains de la Grande Guerre n'ont pas engendré de révolution, les attentes les plus ardentes ont été mises en état de latence (1), le libéralisme auquel elles aspiraient est resté sous contrôle conservateur...

### ► Des graines de liberté dans la société

Néanmoins des signes sont perceptibles, comme la question de l'émancipation féminine. A titre d'exemple, nous pouvons citer les jeunes marraines de guerre qui ont osé nouer une relation

épistolaire hors accordailles ou fiançailles officielles, hors contrôle des bonnes œuvres ; elles se sont évadées quelque peu du giron familial ainsi que des usages de la tradition. Le journal Fémina, sous couvert d'humour, pose l'idée d'une concurrence des sexes : « *la femme est sortie de la guerre avec un goût plus vif d'indépendance et l'homme avec un désir plus grand d'autorité. La Paix sera-t-elle plus facile à faire régner dans les ménages qu'en Europe ?* »

Pendant le conflit, les femmes ont fait la démonstration de leur capacité à exercer des responsabilités ; elles ont

prouvé qu'elles constituent une ressource capitale et qu'elles doivent bénéficier de considérations plus justes et respectueuses. Mais les milieux dirigeants n'étaient pas encore enclins à ce bouleversement qui restera essentiellement d'ordre privé.

Toutefois, l'ouverture aux femmes d'emplois tertiaires et industriels, en particulier dans les usines textiles dotées de matériels neufs suppléant l'artisanat couture-tricotage, le besoin pressant de soins à délivrer aux blessés ainsi qu'à une population vieillissante, tout valide une forte présence publique féminine, active et responsable. Ce sont autant de graines de libertés prises, obligées plutôt qu'accordées, et qui portent en elles de futures revendications d'équilibres sociaux.

### ► Patience et longueur de temps...

L'évolution est lente et les revendications féministes de la Belle Epoque (droit au travail, droit de vote, droit d'égalité juridique) (2) sont loin d'être à l'ordre du jour ; elles sont alors





jugées en concurrence défavorable avec les urgences de remise en état de fonctionnement du pays et il faudra attendre 1938 pour le Code civil et 1944 pour le droit de vote !

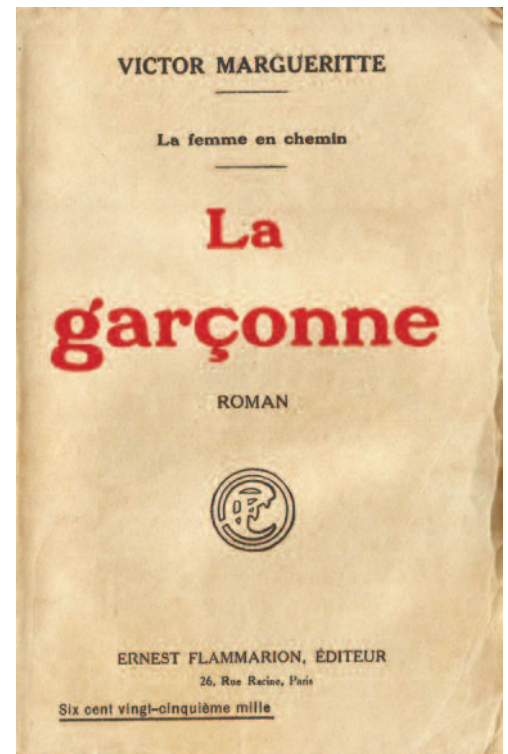
On se contente donc de mesures d'attente et de concessions qui ne visent guère qu'à apprivoiser les contestations : nomination de conseillères municipales à titre consultatif, accréditation d'associations féminines dans les domaines sociaux et de la santé dans le prolongement de l'action infirmière de guerre (toutefois sans la reconnaissance professionnelle d'infirmière faute d'un diplôme établi), création d'un baccalauréat féminin en 1919 sans que les formations nécessaires aient été instituées.

### ► Les voies de l'émancipation plutôt que l'émancipation elle-même !

Le droit de vote des femmes, envisagé en 1914 pour les élections municipales de 1916, a été ajourné par la déclaration de guerre ; relancé par les mouvements féministes en

1919, il est jugé susceptible d'interférer sur les élections sénatoriales à suivre (3), reporté à nouveau à plus tard... Mais « plus tard », en 1922, le Sénat refusera de le mettre à l'ordre du jour avant, purement et simplement, de l'abandonner sous la pression des hommes (bien sûr) politiques, de la droite à la gauche radicale.

La guerre terminée, la fonction maternelle devient une cause patriotique ; il faut pouvoir défendre la Patrie avec un maximum d'hommes, or 1,2 million d'enfants qui auraient dû naître de 1914 à 1918 font défaut, de même que les 1,4 million de disparus qui ne procréeront pas. Alors haro sur l'avortement (une pratique clandestine passée sous silence) qui devient passible du tribunal correctionnel, non pour des raisons sanitaires mais démographiques ; non à la propagande en faveur de la contraception, interdite par des lois de 1920 et 1923.



D'autres faits, de long terme même s'ils sont moins tapageurs que les actions publiques de certaines « garçonne » (4), revêtent une portée considérable. La migration des campagnes vers les villes de jeunes femmes autrefois vouées à un avenir paysan peu engageant, la fluidification des relations entre zones rurales et zones urbaines ainsi que les rapports interpersonnels dans le travail ou au sein des familles, les orientations obligées de la reconstruction sont autant d'événements qui préparent la société à des lendemains plus ouverts... A moins que des répliques du séisme de 1914-1918 ne viennent imposer un nouveau calendrier militariste et n'aient raison des désirs de libération et de paix...

Comme nous venons de le voir, ce sont davantage des voies offertes à l'émancipation des femmes et plus largement de la société, plutôt que des actes d'émancipation concrets qui ont directement émergé du chaos de la Grande Guerre.

➔ A. Serge Girard



1- Une exception : la réduction de la durée de la journée légale du travail en 1919.

2- Les femmes sont mineures juridiquement.

3- Les conseillères et conseillers municipaux élisent les sénateurs.

4- livre à succès de Victor Margueritte paru en 1922, contant la vie d'une jeune femme indépendante à la sexualité tout aussi libre.

## Entreprise Faurie SAS

L'entreprise Faurie SAS a connu la même genèse que la SARL Christian Faurie que nous avons présentée dans le numéro de juillet 2019 des *Echos du Chiniac*. Petit rappel : en 1945, Jean Faurie fonde à Saint-Agrève une entreprise de travaux publics et réalise des chantiers pour l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation ainsi que du génie civil et du terrassement en Ardèche, en Haute-Loire et en Drôme.



Réseau d'assainissement - ZA de Rascles (St-Agrève)

En 1990, l'histoire des deux sociétés se sépare : tandis que Christian Faurie reprend *Les gravières et sablières du Doux* et crée la SARL *Christian Faurie*, l'entreprise de Jean Faurie est rachetée par la famille Berthouly et intègre le groupe Viviany qui continuera à s'agrandir au fil des décennies par l'achats d'autres entreprises rhône-alpines du secteur de la construction. Dont SBTP en 2003, bien connue à Saint-Agrève



Adduction d'eau potable - Ø 1000 - Cassis (13)

depuis les travaux de réhabilitation du centre-bourg, présente dans les domaines des réseaux secs, des réseaux humides et de l'éclairage public.

Aujourd'hui, Faurie SAS a son siège social à Saint-Sernin (vers Aubenas) et est organisée en 2 centres de travaux, l'un à Saint-Agrève dont dépendent les antennes de Lyon et d'Aubenas, et l'autre à Montpellier dont dépend l'antenne de Nîmes. Fin 2019 ou début 2020, deux autres antennes vont s'ouvrir à Saint-Etienne et au Puy-en-Velay afin de développer de nouveaux marchés.

Patrick Bune, directeur général de Faurie SAS, et Sébastien Gagne, chef du centre de Saint-Agrève, peuvent compter sur l'implication et le professionnalisme des 110 salariés de la société, dont 45 basés à Saint-Agrève, pour atteindre un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros.

Les équipes, très mobiles dès l'origine de l'entreprise, se déplacent dans le grand Sud-Est, de l'Allier aux Bouches-du-Rhône et de l'Ain à l'Aude ! Elle est spécialisée dans les réseaux humides (eau, assainissement, irrigation) et les travaux de terrassement liés à la création ou la réfection de ces réseaux. A Saint-Agrève, parmi les derniers chantiers, citons pêle-mêle les réseaux de la zone

d'activités de Rascles et le raccordement de l'usine Teyssier à la station d'épuration. Et un peu plus loin de nous : les réseaux le long de la ligne TGV Lyon-Marseille, des autoroutes de Maurienne et d'une des déviations du Puy-en-Velay, un chantier d'adduction d'eau potable à Cassis (13) par la pose de tuyaux en fonte d'un diamètre d'un mètre sur 800 m de long... Les chantiers peuvent représenter quelques centaines de mètres ou plusieurs kilomètres, comme celui réalisé pour de l'irrigation dans la plaine de Valence : 35 km de canalisations !



Réseau d'assainissement - Veyras (07)



Adduction d'eau - Ø 600 - La Fouillouse (42)

Sur les projets de grande envergure, Faurie SAS est en concurrence avec les grandes entreprises du secteur, comme Vinci et Colas. C'est grâce aux qualifications de ses salariés et de ses process, identiques à ceux des grands groupes, qu'elle peut rivaliser et emporter les appels d'offres de villes comme Montpellier, Nîmes, Valence ou Le-Puy-en-Velay. Elle investit 3,5 % de sa masse salariale dans la formation : CACES, habilitations électriques et gaz, travaux enterrés, secouristes du travail... L'entreprise est certifiée pour sa politique qualité (ISO 9001), son engagement pour plus de sécurité (OHSAS 18001), la préservation de l'environnement et le développement durable (ISO 14001), le traitement de l'amiante (certification 1552), le géo-référencement et l'élaboration des plans de récolement.



Trancheuse - Tauriers (07)



Terrassement - ZA de Rasclès (St-Agrève)

Les métiers des collaborateurs, variés et complémentaires (canalisateurs, conducteurs d'engins, conducteurs de travaux, chefs de chantiers, géomètres...) permettent une réalisation avec les ressources internes de toutes les phases du chantier : plans d'exécution, réalisation des travaux, terrassement et voirie, plans de récolement, etc...

Sur les projets de grande envergure, Faurie SAS est en concurrence avec les grandes entreprises du secteur, comme Vinci et Colas. C'est grâce aux qualifications de ses



Pose d'un regard d'eaux usées - Suze-la-Rousse (26)

La technicité de l'entreprise est complétée par des investissements réguliers en matériels performants et innovants comme une pelle 35 tonnes ou une trancheuse permettant d'enterrer les conduites d'eau.

**Patrick Marcaillou et Nadège Vareille**

## ► Mot du dirigeant

« Notre société est un acteur important dans le milieu des réseaux humides (adduction d'eau potable, assainissement et irrigation). Aujourd'hui, grâce à notre taille et notre structure, nous avons gardé la souplesse et l'esprit d'une PME tout en conservant la culture de la qualité et du résultat.

Forts de notre implantation dans le quart Sud-Est de la France avec nos différentes agences et certifiés dans les domaines de la qualité, la sécurité, l'environnement, la dépose de réseau amiante et le géoréférencement, nous avons pu pérenniser l'emploi et accroître nos résultats.

Nous continuons à investir dans la formation pour l'acquisition d'un métier en nous appuyant sur notre savoir-faire, en laissant la place à l'autonomie et à la responsabilité de chacun. Donc n'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous êtes motivés. »

**Sébastien Gagne, Chef de Centre**



## / Lettre ouverte à nos amis les Chats et Chiens



Mesdames et Messieurs les Chats et Chiens,

Le savez-vous ? Tout chien (hors action de chasse) qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître (hors de portée de voix), tout chien abandonné, tout chat non identifié qui se trouve à plus de 1000 m de son domicile, tout chat sans propriétaire, **est considéré comme un animal errant**. Et peut donc être **mis en fourrière...** Même si vous n'êtes pas méchants et n'avez jamais mordu personne... Même si vous êtes tatoués ou pucés (ce qui est d'ailleurs obligatoire pour tous les chiens nés après le 06/01/1999)...

Si l'on vous trouve sur la voie publique, la conseillère municipale référente ou un personnel de la Mairie essaiera de vous attraper et d'identifier votre propriétaire<sup>1</sup>. S'il est connu, il recevra un avertissement oral ou par écrit pour que votre divagation ne se reproduise plus. En cas de récidive, ou si votre


propriétaire est inconnu, vous serez conduits à la fourrière (à Saint-Pal-de-Mons, Haute-Loire) qui fera la recherche de propriétaire. Pour vous récupérer votre propriétaire devra payer les frais engagés (a minima 100 €)...

Chers compagnons à quatre pattes, veuillez noter que nos décisions sont le plus souvent prises dans votre intérêt. La plupart du temps c'est chez une âme charitable, famille d'accueil temporaire/conseillère municipale, que vous serez gardés au chaud avec de l'eau. A vous de dissuader vos maîtres de ce risque de fourrière en leur demandant de se préoccuper de vos va-et-vient en dehors de votre propriété puisqu'ils sont responsables. L'excuse la plus courante étant « *oh c'est bon, nous sommes à la campagne !* » n'est pas recevable.

Veillez à ce que vos maîtres, par-dessus tout, ne manquent de respect ni aux autorités qui interviennent, ni à vous, leur compagnon à quatre pattes qui prend la liberté de visiter notre village seul. Toute maltraitance envers les animaux aboutit à une sanction pénale.

**Quant à vos envies pressantes**, de grâce demandez à votre maître de ramasser vos excréments et de les jeter à la poubelle ou il pourrait lui en coûter 68 € (Décret n° 2015-337 du 25/03/2015).

Mesdames et Messieurs les Chats et Chiens, nous comptons donc sur votre bon sens citoyen pour convaincre vos maîtres de l'intérêt de ne pas vous laisser divaguer et de ramasser vos déjections.

 **Laura Soubeyrand**  
Conseillère municipale

1) La Commune est appelée en moyenne une fois par semaine pour attraper un chien errant !

## / Lettre ouverte à tous les amis des Chats

Vous aimez les chats et souffrez de les voir affamés ? Adoptez-les s'ils n'appartiennent à personne mais ne les nourrissez pas si vous ne souhaitez pas (ou ne pouvez pas) les faire pucer, stériliser et vacciner. Car les chats "sauvages" bien nourris se reproduisent très vite et deviennent nuisibles pour votre voisinage et pour la faune locale. Vous comprendrez aisément qu'un chat que l'on peut approcher, toucher, ou même porter n'est plus considéré comme sauvage.

Cette prolifération de chats sauvages a contraint la Commune à recourir à une campagne de stérilisation en 2018 pour une colonie de 7 chats et 5 chattes. Cela représente du temps et de l'argent qui pourraient être utilisés à d'autres actions.



## Déclaration annuelle de ruches

► La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle permet :

- une gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants sur [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou au 01 49 55 82 22



**A NOTER :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

## Élections municipales 15 et 22 mars 2020

► Pour voter aux prochaines élections municipales, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour le faire. Prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone... récente)! Vous pouvez faire les démarches :

- en mairie,
- par internet sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr),
- par courrier (formulaire Cerfa n°12669\*02 à télécharger sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

Et le(s) jour(s) du vote, munissez-vous de votre **pièce d'identité** (en cours de validité) : elle est **obligatoire**. Sont acceptés les cartes d'identité, les passeports, les cartes vitales avec photo, les permis de conduire, les permis de chasser avec photo, les cartes d'invalidité avec photo, les cartes du combattant avec photo.



## Tri des déchets

► Le SICTOM *Entre monts et vallées* nous communique un changement dans les consignes de tri : **les cartonnettes** (boîtes de céréales, de lessive...) **ne sont plus à jeter avec les autres emballages mais avec le papier**. De nouveaux autocollants vont être apposés sur les conteneurs de tri.



## Colis de fin d'année

► A partir de janvier 2020, **l'inscription sur la liste de distribution des colis de fin d'année n'est plus automatique**. Si vous avez reçu le colis de 2019, pas de changement ! Si vous n'en étiez pas encore destinataire, vous pourrez vous inscrire l'année de vos 69 ans, au plus tard le 31 mars de l'année où vous aurez 70 ans.



Donc, si vous êtes né en 1950 et que vous souhaitez recevoir ce colis, venez vous inscrire en mairie entre le 2 janvier et le 31 mars 2020. Si vous êtes né en 1951, vous avez jusqu'au 31 mars 2021 pour faire cette démarche.

## / Cantine scolaire : des menus équilibrés et variés

Savez-vous combien de personnes mangent à la cantine scolaire tous les jours ? Plus de deux cents ! Avec un peu plus de 40 enfants en maternelle, environ 80 en élémentaire et autant au collège, auxquels s'ajoutent une dizaine d'adultes.



Le service de restauration scolaire est à la charge de la Commune pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, et à la charge du Département pour les collégiens. A Saint-Agrève, il y a une seule cantine pour tous les établissements scolaires, une équipe mixte Département/Commune prépare les repas.

Les repas des écoliers sont facturés par le Collège à la Mairie qui les refacture aux familles (en 2019 : 3,25€ pour les demi-pensionnaires et 3,45€ pour les occasionnels réguliers ou ponctuels avec une dégressivité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant).

Les repas des collégiens sont facturés par le Collège aux familles (en 2019 : 3,25€ pour les demi-pensionnaires et 4,20€ au ticket). Le fonds social "cantine" peut aider à payer les factures de cantine.

Le coût réel d'un repas, y compris l'encadrement des enfants, se situe entre 8 et 11 € selon le menu.

### ► Comment les menus sont-ils élaborés ?

Les menus sont définis trimestriellement par la commission cantine qui comprend une diététicienne du Département, le gestionnaire du Collège, le chef de cuisine et un personnel de cuisine, la CPE du Collège et deux collégiens par niveau. Ils doivent respecter des prescriptions nationales quant à la fréquence des aliments afin de garantir un bon équilibre alimentaire sur une période de 5 semaines. Par exemple, sur 20 repas, la cantine doit servir :

- 8 x crudités en entrées
- 4 x viande rouge
- 4 x poisson
- des laitages (mais pas plus de 8 fois des fromages gras)
- 8 x fruits crus en dessert, etc...

La quantité à servir est elle aussi définie avec, par exemple, 50 g de viande pour les enfants de maternelle ou de primaire (100 g pour les collégiens - sans compter les os, bien sûr), 30 g de fromage, 150 g de légumes, etc.



### ► Des produits locaux, quand c'est possible.

Nous avons la chance, à Saint-Agrève, d'avoir une vraie équipe de cuisine qui prépare les repas sur place, avec des produits frais et locaux quand c'est possible, comme le pain, la viande fraîche, les pommes de terre. Les légumes et les fruits sont uniquement de saison (pas de salade de tomates en hiver !) et les yaourts sont bio.

Les équipes de préparation sont à pied d'œuvre dès 6h45 et jusqu'à 16h30 après le nettoyage, les commandes à passer, etc.

### ► En cas d'allergie alimentaire, que faire ?

Quand l'état de santé d'un enfant nécessite un régime alimentaire spécifique, il est parfois possible de mettre en place des menus adaptés. Les paniers-repas fournis par la famille sont autorisés lorsque les menus de la cantine ne peuvent pas être adaptés. Dans ces deux cas, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit obligatoirement être mis en place conjointement entre la famille, l'établissement scolaire, la collectivité, le médecin traitant, le médecin scolaire.

### ► Des menus spéciaux pour s'ouvrir à de nouvelles saveurs.

Cela fait maintenant de nombreuses années que des « menus à thème » éveillent les papilles et la curiosité : menu américain (à votre avis, que sert-on ce jour-là ?<sup>1</sup>), repas de Noël, menu anglais (ah, le fish & chips !), menu carnaval (selon le thème choisi pour le carnaval), menu du 1<sup>er</sup> avril (demandez aux enfants de quoi il s'agit...<sup>2</sup>).

Et depuis la rentrée de novembre, chaque semaine est servi un repas sans viande ni poisson, conformément à la loi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2019 (les œufs et les laitages sont autorisés).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou le Collège.

<sup>1</sup> un hamburger - frites, évidemment !

<sup>2</sup> c'est un repas « tout à l'envers » : on commence par le dessert, on termine par l'entrée !

## Naissances



12/06/2019  
Tilia Cheynel-Valla

25/06/2019  
Noham Castro

11/07/2019  
Lilou Russier

31/08/2019  
Noémie Alligier

07/10/2019  
Ethan Bruyère

08/07/2019  
Esteban  
Zeuss-Vermorel

19/08/2019  
Jeanne Bobichon

09/09/2019  
Xhoan Neziraj

## Mariages

05/07/2019  
Julie Beghin  
et Paul Palayer

20/07/2019  
Annick Vareilles  
et Claude Courtial

10/08/2019  
Valentine Koechlin  
et Gaultier Sahy

14/09/2019  
Suzanne Bouville  
et Nathan Raccasi



## Décès

CLOT Michel	21/05/2019	La Combe	CARROT Pierre	12/08/2019	Le Chambon-s-Lignon
VÉRILHAC Henri	25/05/2019	EHPAD	DEMARS Joseph	19/08/2019	Rue du Dr Tourasse
ABEL Suzanne	29/05/2019	EHPAD	COURTIAL née MANDON Huguette	13/09/2019	Les Prés de Coussac
MAMMANO Rosario	06/06/2019	Chante-Coucou	COURTIAL Guy	14/09/2019	Le Pont
DUVERT Roger	12/06/2019	St-Jean-Roure	ABEL Marcel	16/09/2019	Les Balayes
DEFONDS Louis	20/06/2019	St-André-en-Vivarais	CROZE née FAURE Rosa	26/09/2019	EHPAD
MOUNIER Antoine	23/06/2019	Le Mazet-St-Voy	BLANC née DEBARD Marie	02/10/2019	Le Petit Astier
BOUIX Paulette	17/07/2019	EHPAD	BLANC François	07/10/2019	EHPAD
VOLLE Auguste	18/07/2019	Mars	DELORME née FAURIE Marie	29/10/2019	EHPAD
JAUBERT Brigitte	27/07/2019	Les Chalayes	ROYER née GRAIL Philomène	02/11/2019	Tence
NEBOIT Emile	30/07/2019	Le Mazel	MONFRINI Claude	05/11/2019	Mayac
TRÉMOUILHAC Lucien	06/08/2019	Les Vastres			

## NUMÉROS D'URGENCE

<b>SAMU</b>	15
<b>POMPIERS</b>	18 ou 112
<b>GENDARMERIE</b>	17 ou 04 75 30 10 34
<b>HOPITAL DE MOZÉ</b>	04 75 30 39 00



### MAIRIE

Tél. 04.75.30.11.21  
9h à 12h et 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h.  
mairie@ville-saintagreve.fr  
www.ville-saintagreve.fr  
**Maurice WEISS** : Maire  
Mardi matin et samedi matin sur R.V.  
**Michel VILLEMAGNE** : 1<sup>er</sup> adjoint  
Administration générale, finances, sport.  
Vendredi de 14h à 16h sur R.V.  
**Brigitte MOREL** : 2<sup>ème</sup> adjointe  
Urbanisme, projets urbains et P.L.U., sur R.V.  
**Christophe GAUTHIER** : 3<sup>ème</sup> adjoint  
Environnement, eau, assainissement, suivi des travaux  
Vendredi de 14h à 16h sur R.V.  
**Nadège VAREILLE** : 4<sup>ème</sup> adjointe  
Education, communication, sur R.V.  
**Patrick MARCAILLLOU** : 5<sup>ème</sup> adjoint  
Patrimoine communal, commerce, prospective économique  
et services techniques, sur R.V.  
**Cécile VINDRIEUX** : 6<sup>ème</sup> adjointe  
Affaires sociales, santé, logement, sur R.V.

### SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Tél. 04.75.30.13.94

### GESTION DE LA SALLE DES ARTS

Tél. 04.75.64.73.21

### SAUR

Tél. 04.69.66.35.00 - Tous les jours de 8h à 18h

### LA POSTE

Tél. 3631  
Lundi au jeudi de 9h à 12h  
Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h  
Samedi de 9h à 11h30

### SERVICES DES ROUTES

(Conseil Départemental)  
Subdivision de St-Agrève 04 75 30 31 24  
Territoire Nord (Annonay) 04 75 69 00 50

### CREDIT AGRICOLE

Tél. 0810 002 118 n° AZUR  
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30  
Samedi de 8h30 à 12h30

### CAISSE D'EPARGNE

Tél. 04 75 64 88 00 ou 0820 877 344  
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et sur R.V. l'après-midi  
Samedi de 9h à 12h15

### CIC - LYONNAISE DE BANQUE

Tél. 04.75.66.00.14  
Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45  
Du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h  
Le samedi de 9h à 12h30

### OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 75 64 80 97  
Juillet et août : lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h,  
dimanche et jours fériés (du 14/07 au 18/08) de 10h à 13h  
Avril, mai, juin, septembre, octobre : lundi, mardi, jeudi, vendredi,  
samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, fermé les jours fériés  
Novembre à mars : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h  
et de 14h à 17h, fermé les jours fériés.

### BIBLIOTHEQUE

Tél. 04 75 30 20 10  
Lundi de 10h à 12h - vendredi de 14h à 18h.  
Mercredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h.  
Jeudi de 14h à 18h pendant les vacances

### MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Tél. 04 75 30 27 47  
Lundi au vendredi de 6h45 à 18h30

### CENTRE SOCIOCULTUREL

4 Place de Verdun - Tél. 04 75 30 26 60  
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

4 Place de Verdun - Tél. 04 75 30 20 68  
msap-stagreve@inforoutes.fr  
Lundi 8h30-12h et 13h30-16h30  
Mardi, jeudi 8h30-12h30 et 13h30-18h  
Mercredi, vendredi 8h30-12h

### CONSEIL DEPARTEMENTAL

Assistante sociale - Tél. 04 75 06 35 20 sur R.V.

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 10h à 12h sans R.V.

### CEFORA CENTRE DE FORMATION

Ateliers de recherche d'emploi  
Tél. 04 75 06 31 99

### MISSION LOCALE 16-25 ANS

Mardi sur R.V. au 04 75 67 05 07 ou contact07@mlna.fr

### PÔLE EMPLOI

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi sur R.V. au 39 49

### CPAM

Conseiller 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi 9h-12h sur R.V. au 3646  
ou sur www.ameli.fr  
Assistante sociale : à domicile sur R.V. au 3646

### CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Tél. 04 75 30 26 60  
Mme Emilie PARRET, vendredi matin

### PMI

1<sup>er</sup> lundi sur R.V. au 04 75 06 35 20

### ALEC 07 (POLENERGIE)

Tél. 04 75 35 87 34  
Dernier vendredi sur R.V.

### SOLHA ARDECHE (PACT HABITAT)

Tél. 04 75 29 51 35 sur R.V.

### UFC QUE CHOISIR

Mercredi sur R.V. Tél. 06 85 97 97 79

### ECRIVAIN PUBLIC

M. Yves BONNET - 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi sur R.V.  
aide aux démarches juridiques et administratives

### CENTRE D'ECONOMIE RURALE

Conseil et expertise comptable, le mardi sur R.V. au 04 75 69 32 10

### PLANNING FAMILIAL

Tél. 06 67 96 61 38 - geraldinefaure.planning07@gmail.com  
2<sup>ème</sup> mercredi de 13h à 17h

### CIDFF (Aide juridique de droit privé)

Vendredi matin par visioconférence sur R.V. au 04 75 93 31 70

### ADMR

45 Grand rue - Tél. 04 75 64 62 88  
Lundi de 9h à 11h

### ASSOCIATION SANTE AUTONOMIE

38 rue du Dr Tourasse - Tél. 04 75 30 28 77  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45  
et de 13h45 à 16h15

### ACCES EMPLOI

Tél. 04 75 30 70 94  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

### NOTAIRE

Tél. 04 75 30 10 43  
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Samedi matin sur R.V. de 9h à 12h

### ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE

Antenne de Saint-Agrève  
Tél. 04 75 30 58 82  
Responsable d'antenne Pascale PÉATIER  
Secrétariat le jeudi de 9h à 17h

### PRESSE LOCALE

Dauphiné Libéré - M<sup>me</sup> C. GUILLOT  
Tél. 04 75 30 20 34 - catherineguillot@wanadoo.fr  
Dauphiné Libéré - M. J.-C. LAGRANGE  
Tél. 06 77 85 40 90 - jcl.lagrange@lajuliane.com  
Hebdo de l'Ardèche - M<sup>me</sup> C. CLUZEL  
Tél. 06 89 57 92 51 - cluzelchristelle@yahoo.fr  
La Commère 43 - M.J. BILLY  
Tél. : 06 37 24 27 16 - redaction@lacommere43.fr

### CENTRE DE SANTE DU HAUT-VIVARAIS

Chemin des Grisards

**Docteur Philippe GONSOLIN**  
Tél. 04 75 30 15 44

Consultations sur R.V. lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30, jeudi et samedi de 9h à 12h.

**Docteur Benoît Pelletier**

Tél. et horaires : se renseigner au Centre de santé  
Consultations sur R.V. uniquement

**Cabinet dentaire**

Docteur Didier Cheyrel  
Tél. 04 75 65 26 28 sur R.V.

**Masseur - Kinésithérapeute**

Axelle INGELAERE-FAUCHE - Tél. 06 75 69 06 31  
Sur R.V.

**Masseur - Kinésithérapeute - Ostéopathe**

Frédéric DRANCOURT - Tél. 07 71 03 09 99  
Lundi, mardi, mercredi sur R.V.

**CMPP**

Tél. 04 75 33 21 34

Mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h sur R.V.

**Orthophoniste**

Marie-Laure FAURE - Tél. 04 75 30 21 41  
Lundi, mardi de 14h à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h  
et de 12h30 à 18h30.

**Psychologue Clinicienne Psychothérapeute**

Sylvie KUHIN  
Tél. 04 75 64 34 76 ou 06 84 21 04 30  
Consultation uniquement sur R.V.

**Cabinet infirmier - Soins à domicile**

Tél. 04 75 30 27 42  
Didier FILLETON, Erika FERRAPIE, Jérémy CLAIR et  
Marjolaine PAULET

Permanence tous les jours (sauf le dimanche et jours fériés) de  
7h30 à 8h30 et de 18h00 à 18h30

**Santé au travail**

Tél. 04 75 30 21 13 - sur R.V.

**Docteur Louis HERDT**

Rue Claude Jacquillat - Tél. 04 75 30 10 44  
Consultations sur R.V. uniquement : du lundi au samedi  
de 9h à 11h30 et du lundi au vendredi de 17h à 19h

**Masseur - Kinésithérapeute - Ostéopathe**

Olivier CROIZIER - Tél. 04 75 30 11 23  
1 Rue du Dr Maisonneuve - De 8h à 12h et de 13h à 19h

**Ostéopathe**

Antoine Bourhis - Tél. 04 26 53 03 23 - 07 78 05 73 21  
22 place de la République - sur R.V. lundi au vendredi de 8h à 20h,  
samedi de 8h à 12h

### AMBULANCES

Ambulance Christian CARRÉ - Tél. 04 75 30 25 25  
Ambulances Saint-Agrévoises - Tél. 04 75 30 24 84

### PHARMACIE

Philippe GUIRONNET - Tél. 04 75 30 13 22